RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
YVETOT NORMANDIE

édito

YVETOT NORMANDIE : TERRITOIRE DYNAMIQUE

Dernière année complète du mandat 2014 - 2020, l'année 2019 a permis à YVETOT NORMANDIE d'accroître son engagement au service d'une politique de développement durable volontariste pour préparer notre territoire aux enjeux de demain.
Conscients que la réussite de cette politique passe par des changements dans les comportements individuels, nous avons développé auprès de nos concitoyens leur information et leur participation aux différentes thématiques regroupées sous le terme de développement durable.

2019 a vu aussi la poursuite de notre action en faveur du développement économique. Le "Guichet unique", qui regroupe les services de la Communauté de Communes, la Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-Maritime, permet tout au long de l'année d'accompagner et de soutenir nos entrepreneurs et nos entreprises.
Notre magazine intercommunal a permis aussi à des chefs d'entreprise de valoriser leur travail, leurs équipes et de confirmer l'attractivité de notre territoire intercommunal, au travers d'interviews également retranscrites en vidéos.

2019 est aussi un changement radical d'organisation dans le domaine du tourisme avec la reprise de cette compétence qui avait été déléguée au PETR et la création d'un Office de Tourisme Intercommunal. Un travail considérable a été mené pour aboutir à cette création, qui va nous permettre de mieux valoriser les atouts de notre territoire. L'ouverture, en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, de huit nouveaux itinéraires de randonnée est un bel exemple de valorisation de ces atouts.

Le service urbanisme a connu en 2019 une nouvelle croissance de son activité liée à l'instruction du droit des sols qui témoigne là aussi de l'attractivité de notre territoire et de la qualité de notre cadre de vie. La procédure d'élaboration et d'approbation du PLUi s'est poursuivie dans des conditions difficiles compte tenu du niveau d'exigence accru des services de l'État.

Les travaux de déploiement de la fibre optique ont continué et laissent espérer des premières offres commerciales en 2021 pour une partie des habitants du territoire.
Ceux engagés pour corriger les malfaçons liées à la construction du centre aquatique ont démarré en septembre 2019 et ont nécessité la fermeture de l'établissement pendant une année complète.

Le dynamisme de notre Communauté de Communes passe aussi par sa capacité à bâtir des partenariats. En ce sens, un contrat de territoire avec la Région Normandie et le Département de Seine-Maritime a été signé en 2019 et a permis d'obtenir des financements pour des projets majeurs tels que :

- la réalisation de plusieurs parcs d'activités économiques,
- la revitalisation du centre bourg d'Écretteville-les-Baons,
- la construction du futur siège du CCAS d'Yvetot,

etc ...

Enfin, en 2019, le parc d'une centaine de colonnes à verre de notre service de gestion des déchets ménagers a été entièrement renouvelé.

Vous pouvez constater à la lecture de ce document que notre Communauté de Communes connait un développement et un dynamisme remarquables. Je remercie tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, contribuent à faire en sorte que notre territoire, situé au centre de notre Département, constitue dans de très nombreux domaines une belle alternative à l'attractivité des métropoles Rouennaise et Havraise.

Les services de la Communauté de Communes, les Vice-présidents et moi-même restons à la disposition de tous pour fournir tout renseignement complémentaire que pourrait susciter la lecture de ce rapport d'activités 2019.

Table des matières

8
Votre institution de proximité

34
Un territoire de projets

60
Un service public au contact de la population

Votre institution de proximité

1.Le territoire, nos communes

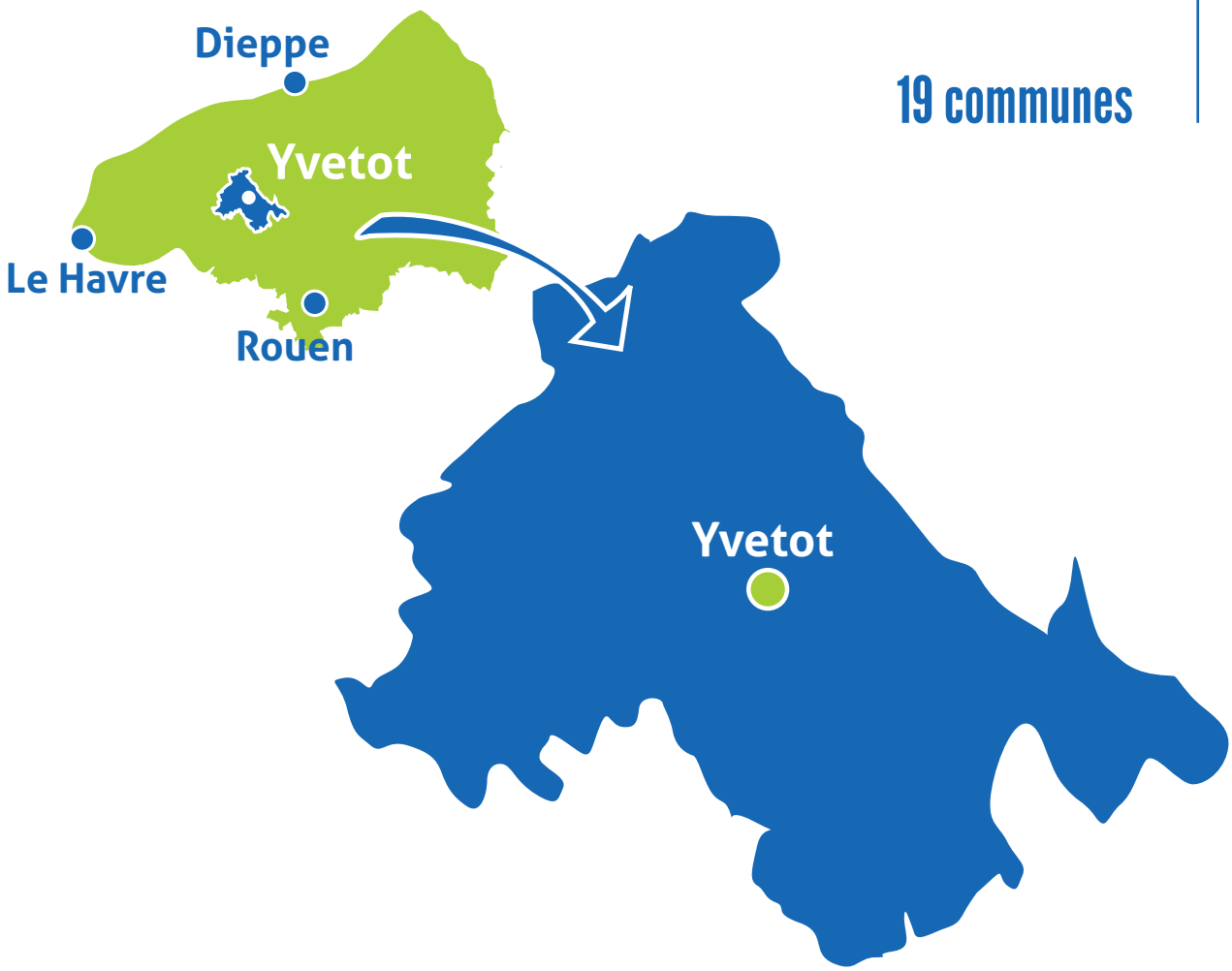

19 communes

26 804 habitants *

* Recensement INSEE

Allouville-Bellefosse

Didier TERRIER
Tel. 02.35.96.01.65
mairie.allouvillebellefosse@wanadoo.fr
www.allouvillebellefosse.com

Les Hauts-de-Caux (Autretot)

Gérard LEGAY
Tel. 02.35.95.02.78
autretot@wanadoo.fr
les-hauts-de-caux.fr

Auzebosc

Dominique MACÉ
Tel. 02.35.95.13.48
mairie-dauzebosc@orange.fr
www.auzebosc.fr

Baons-le-comte

Raphaël DIRAND
Tel. 02.35.56.63.07
mairie.baonslecomte@wanadoo.fr

Bois-Himont

Louis EUDIER
Tel. 02.35.96.04.29
maire-sg.boishimont@wanadoo.fr

Carville-la-Folletière

Jean-Louis LUC
Tel. 02.35.91.27.28
communedecarvillelafolletiere
@orange.fr

Coix-Mare

Eric CARPENTIER
Tel. 02.35.92.36.72
mairie.croix.mare@wanadoo.fr
www.croix-mare.fr

Ecalles-Alix

Lionel GAILLARD
Tel. 02.35.95.06.74
mairie.ecalles-alix@wanadoo.fr

Écretteville-lès-Baons

Eric RENÉE
Tel. 02.35.96.01.98
com.ecretteville.les.baons
@wanadoo.fr
www.ecretteville-les-baons.com

Hautot-le-Vatois

Jean-Paul MONVILLE
Tel. 02.35.96.34.43
mairie-sg.hautot-le-vatois
@wanadoo.fr
www.hautot-le-vatois.fr

Hautot-Saint-Sulpice

Vincent LEMETTAIS
Tel. 02.35.96.45.89
mariehautotsaintsulpice
@wanadoo.fr
www.hautot-saint-sulpice.fr

Mesnil-Panneville

Rémy PATIN
Tel. 02.35.91.23.96
mairiemesnilpanneville
@wanadoo.fr

Rocquefort

Pascal LEBORGNE
Tel. 02.35.56.52.52
mairie.rocquefort@wanadoo.fr

Saint-Martin-de-l'If

Sylvain GARAND
Tel. 02.35.91.27.15
mairie@saintmartindelif.fr

Saint-Clair-sur-les-Monts

Mario DEMAZIÈRES
Tel. 02.35.95.04.58
mairie-sg.stclairsurlesmonts
@wanadoo.fr

Sainte-Marie-des-Champs

Odile DECHAMPS
Tel. 02.35.56.62.28
marie-sg.saintemariedeschamps
@orange.fr
www.saintemariedeschamps.fr

Touffreville-la-Corbeline

Joël LEFEBVRE
Tel. 02.35.95.04.32
mairietouffreville@orange.fr
www.touffrevillelacorbeline.fr

Valliquerville

Jacques CAHARD
Tel. 02.35.96.00.98
mairie-de-valliquerville
@wanadoo.fr
www.valliquerville.fr

Les Hauts-de-Caux (Veauville-lès-Baons)

Jean-Luc SCHABOWSKI
Tel. 02.35.96.11.10
mairie.veauvillelesbaons
@wanadoo.fr
les-hauts-de-caux.fr

Yvetot

Émile CANU
Tel. 02.32.70.44.70
mairie@yvetot.fr
www.mairie-yvetot.fr

2.Les instances décisionnelles

Le Conseil Communautaire

Jean-Luc SCHABOWSKI
2ème Vice-président
Finances, Fiscalité, et Mutualisation

Jacques CAHARD
1er Vice-président
Développement Économique

Didier TERRIER
3ème Vice-président
Affaires culturelles et Sports

Gérard CHARASSIER
Président

Éric RENÉE
7ème Vice-président
Urbanisme

Virginie BLANDIN
4ème Vice-président
Gestion des Déchets

Sylvain GARAND
6ème Vice-président
Environnement, Numérique et GEMAPI•

Joël LEFEBVRE
5ème Vice-président
Communication et Tourisme

• Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Les délégués titulaires

- *Marie-Dominique LEVIEUX / Allouville-Bellefosse*
- *Didier TERRIER / Maire d'Allouville-Bellefosse*
- *Gérard LEGAY / Maire d'Autretot*
- *Martine LEBORGNE / Auzebosc*
- *Dominique MACÉ / Maire d'Auzebosc*
- *Raphaël DIRAND / Maire de Baons-le-Comte*
- *Louis EUDIER / Maire de Bois-Himont*
- *Jean-Louis LUC / Maire de Carville-la-Folletière*
- *Huguette FERCOQ / Croixmare*
- *Éric CARPENTIER / Maire de Croixmare*
- *Lionel GAILLARD / Maire d'Écalles-Alix*
- *Éric RENÉE / Maire d'Écretteville-les-Baons*
- *Jean-Paul MONTVILLE / Maire de Hautot-le-Vatois*
- *Vincent LEMETTAIS / Maire de Hautot-St-Sulpice*
- *Pascal LEBORGNE / Maire de Rocquefort*
- *Mario DEMAZIÈRES / Maire de St-Clair-sur-les-Monts*
- *Catherine BÉRENGER / Ste-Marie-des-Champs*
- *Odile DÉCHAMPS / Maire de Ste-Marie-des-Champs*
- *Michael DODELIN / Ste-Marie-des-Champs*
- *Rémy PATIN / Maire de Mesnil-Panneville*
- *Christophe ACHER / St-Martin-de-l-If*
- *Jean-Pierre CLECH / St-Martin-de-l-If*
- *Rémi DUBOST / St-Martin-de-l-If*
- *Sylvain GARAND / Maire de St-Martin-de-l-If*
- *Joël LEFEBVRE / Maire de Touffreville-la-Corbeline*
- *Monique LEMARIE / Touffreville-la-Corbeline*
- *Isabelle CLÉMENT / Valliquerville*
- *Jacques CAHARD / Maire de Valliquerville*
- *Jean-Luc SCHABOWSKI / Maire de Veauville-les-Baons*
- *Sylvain FANTE / Veauville-les-Baons*
- *Marie-Claude HÉRANVAL / Yvetot*
- *Annick HOLLEVILLE / Yvetot*
- *Elizabeth MAZARS / Yvetot*
- *Françoise DENIAU / Yvetot*
- *Marie-Christine COMMARE / Yvetot*
- *Patricia ARNAULT /Yvetot*
- *Stéphanie LECERF / Yvetot*
- *Virginie BLANDIN / Yvetot*
- *Yvette DUBOC / Yvetot*
- *Alain BREYSACHER / Yvetot*
- *Alain CANAC / Yvetot*
- *Charles D'ANJOU / Yvetot*
- *Emile CANU / Maire d'Yvetot*
- *Francis ALABERT / Yvetot*
- *Gérard CHARASSIER / Yvetot*
- *Jean-François LEPERF / Yvetot*
- *Joël LESOIF / Yvetot*
- *Ludovic NÉEL / Yvetot*
- *Serge BROCHET / Yvetot*

Le Bureau Communautaire

Le **Bureau** prépare l'ordre du jour et valide les projets qui seront soumis au Conseil.
Le Bureau associe l'ensemble des Maires et des Vice-Présidents.

Gérard CHARASSIER, Président, Adjoint au Maire d'Yvetot
Jacques CAHARD, 1er Vice-président et Maire de Valliquerville
Jean-Luc SCHABOWSKI, 2ème Vice-président et Maire de Veauville-les-Baons
Didier TERRIER, 3ème Vice-président et Maire d'Allouville-Bellefosse
Virginie BLANDIN, 4ème Vice-présidente et Adjointe au Maire d'Yvetot
Joël LEFEBVRE, 5ème Vice-président et Maire de Touffreville-la-Corbeline
Sylvain GARAND, 6ème Vice-président et maire de St-Martin-de-l'If
Christophe ACHER, St-Martin-de-l'If
Jean-Pierre CLECH, St-Martin-de-l'If
Rémi DUBOST, St-Martin-de-l'If
Émile CANU, Maire d'Yvetot
Odile DÉCHAMPS, Maire de Sainte-Marie-des-Champs
Éric CARPENTIER, Maire de Croix-Mare
Éric RENÉE, Maire d'Ecretteville les Baons
Gérard LEGAY, Maire d'Autretot
Jean-Louis LUC, Maire de Carville-la-Folletière
Jean-Paul MONVILLE, Maire d'Hautot le Vatois
Lionel GAILLARD, Maire de Écalles-Alix
Louis EUDIER, Maire de Bois-Himont
Mario DEMAZIERES, Maire de Saint Clair sur les Monts
Pascal LEBORGNE, Maire de Rocquefort
Domique MACÉ, Maire d'Auzebosc
Raphaël DIRAND, Maire de Baons-le-Comte
Vincent LEMETTAIS, Maire d'Hautot Saint Sulpice
Rémy PATIN, maire de Mesnil-Panneville

Les commissions thématiques et groupes de travail

Les Commissions préparent le travail du Bureau en étudiant préalablement les dossiers. Il s'agit de groupes de travail et de réflexion composés d'élus communautaires désignés parmi le Conseil.

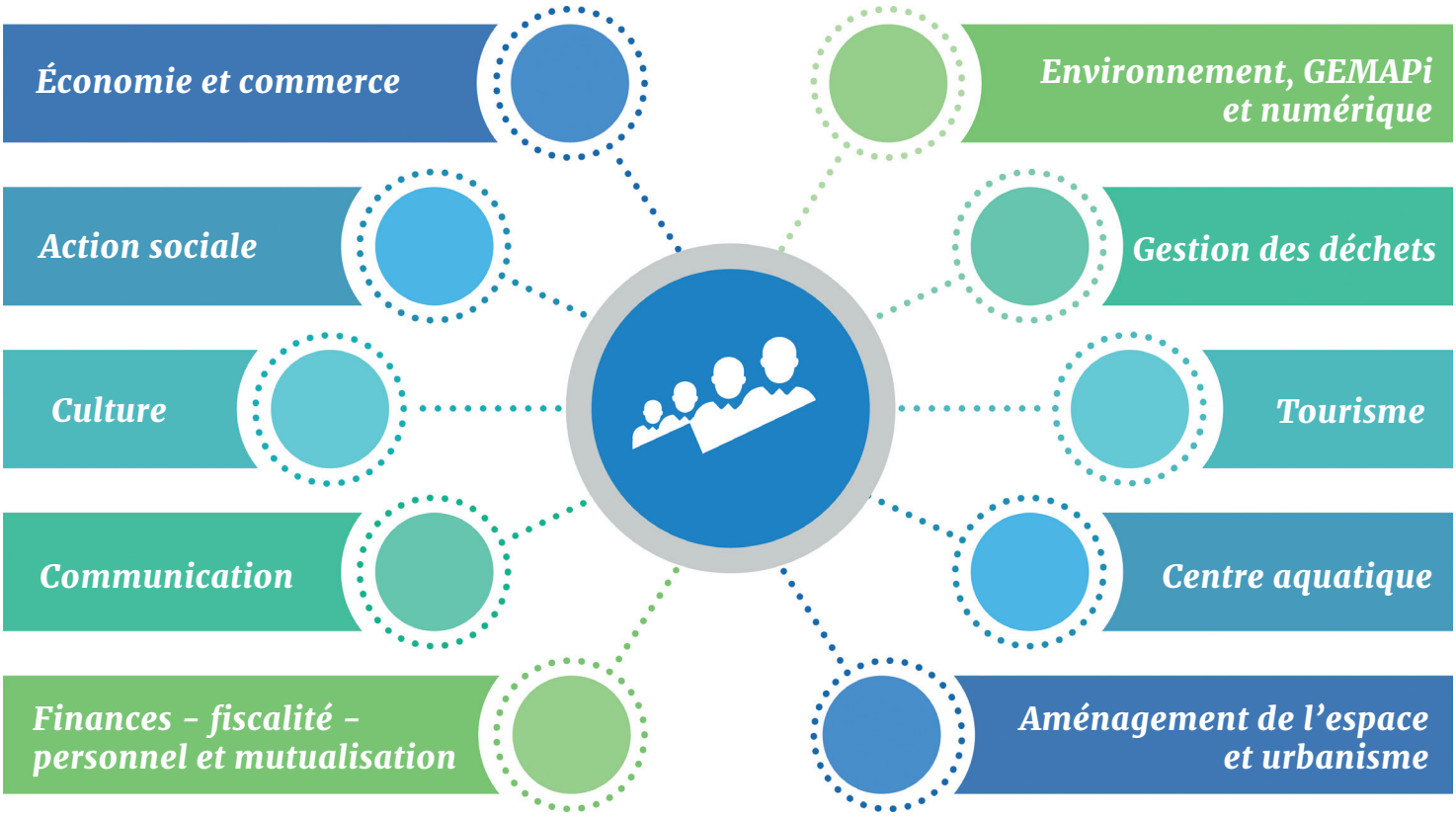

Chiffres clé 2019

Conseils Communautaires : 8

Bureaux : 9

Commissions : 35

3.Les partenaires

Nos représentants dans les instances externes

Institution	Représentant(s)		Missions
SDE 76 (Syndicat Départemental d'Énergie)	M. CHARASSIER		Le SDE exerce certaines compétences et notamment : - L'installation de production d'électricité permettant d'éviter l'extension ou le renforcement des réseaux de distribution électrique, - Le génie civil des lignes télécom en appui commun avec les réseaux électriques pour permettre les extensions, renforcements et mises en souterrain des réseaux électriques, - Le déploiement des bornes de recharge de véhicules électriques.
Caux Central	M. YON M. LEGAY M. MOISSON M. BEUZELIN M. EUDIER M. DUMESNIL M. CARPENTIER M. GAILLARD M. RENEE M. ROBERT Mme AUZOU M. BULAN	M. LEBORGNE M. LEBLE M. DODELIN M. DUBOST M. LEFEBVRE Mme PESQUEUX M. FANTE M. ALABERT M. CHARASSIER M. LESOIF M. DEGRAVE Mme HOLLEVILLE	Caux Central exerce les missions suivantes : • En matière d'eau potable : production, transport, stockage et distribution. • En matière d'assainissement collectif : contrôle de raccordement au réseau public de collecte, collecte et transport des eaux usées, épuration des eaux usées, élimination des boues. • En matière d'assainissement non collectif : contrôle de la conception et de l'entretien des installations d'ANC, entretien et travaux de réhabilitation des installations d'ANC existantes.
Commission Locale de l'Eau	M. ALABERT		La commission élabore et suit les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Le SAGE fixe les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau.
Conseil d'administration lycée Raymond Queneau	M. DIRAND		
PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) Plateau de Caux Maritime	M. ALABERT Mme BLANDIN M. CAHARD M. CANU M. CHARASSIER M. LEGAY M. LEMETTAIS M. LEFEBVRE M. SCHABOWSKI	M. TERRIER M. GARAND M. RENÉE M. MACÉ M. LESOIF M. CARPENTIER M. GAILLARD M. FANTE M. RENAULT M. LECARPENTIER	Le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) est chargé de la mise en place d'une charte paysagère, de la mise en place d'un plan de déplacement intercommunal, de la coordination d'actions pour le développement et de la promotion du tourisme ainsi que la réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale. Le PETR est composé de trois EPCI : Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, Communauté de Communes Plateau de Caux Fleur de Lin Communauté de Communes Yvetot Normandie
SEVEDE (Syndicat d'Élimination et de Valorisation Énergétique des Déchets de l'Estuaire)	M. LESOIF Mme BLANDIN Mme DECHAMPS		Le SEVEDE exerce les compétences suivantes : - la gestion de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) ECOSTU'AIR et de l'énergie produite - l'exploitation de trois centres de transfert de déchets, au Havre, à Yvetot et à Touques - le transport des déchets ménagers et assimilés, au départ des centres de transfert vers l'unité de traitement - la création et l'exploitation d'un centre de tri pour les matériaux recyclables issus de la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés - la création et l'exploitation d'un centre de compostage de déchets verts.

PNRBSN (Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande)	M. NEEL	Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande intervient dans les domaines suivants : agriculture, architecture/urbanisme, biodiversité, culture, eau, économie, éducation, lecture publique, paysage, système d'information des territoires, tourisme
Centre hospitalier d'Yvetot	M. ALABERT	
CNAS (Comité National d'Action Sociale)	M. SCHABOWSKI	Participer à la vie du Comité National d'Action Sociale
Seine Maritime Numérique 76	M. GARAND M. CANU	Le SMN76 est chargée des missions suivantes : - observatoire et suivi des déploiements d'infrastructures et de services à haut et très haut débit sur le territoire, - déploiement des infrastructures nécessaires à la délivrance de services dans les territoires où les opérateurs privés n'investissent pas ou insuffisamment, - assistance et accompagnement de ses membres pour le développement des services et usages numériques.
SMBV Durdent, Saint-Valéry, Veulettes	M. OSMONT M. LEGAY M. FERAY M. DODELIN M. COURVALET M. LEBORGNE M. AFFAGARD M. CHARASSIER M. LEMETTAIS M. HERON M. VITTECOQ Mme PESQUEUX	• L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ; • L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ; • La défense contre les inondations et contre la mer ; • La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ; • La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ; • La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ; • L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.
SMBV Caux Seine	M. OSMONT M. GARAND Mme PESQUEUX M. LESOIF M. CORNU M. DUMESNIL M. MOISSON M. BARON M. DODELIN M. LEBLE Mme PESQUEUX Mme MARTIN	
SMBV Austreberthe et Saffimbec	M. GARAND M. BULAN	
SMITVAD (Syndicat Mixte de Traitement et Valorisation des Déchets)	Mme BLANDIN M. GAILLARD	Le SMITVAD assure le traitement des ordures ménagères de la commune d'Ecalles-Alix.
SMA (Seine Maritime Attractivité)	M. CHARASSIER	Seine-Maritime Attractivité est une agence vouée à valoriser les atouts du département de la Seine-Maritime. Considérant que les problématiques de développement sont désormais de plus en plus proches les unes des autres et doivent être traitées comme un tout, le Département de Seine-Maritime a souhaité mettre à disposition des collectivités qui le composent un outil pluridisciplinaire répondant à une convergence nouvelle de plusieurs enjeux de développement et de visibilité avec une dimension promotionnelle forte. Il a été décidé de créer une agence nouvelle, proche du terrain et suffisamment agile pour s'adapter en permanence à l'évolution dynamique des besoins et du contexte. L'agence a pour mission de valoriser la destination dans son ensemble mais aussi de soutenir techniquement les initiatives et actions des communes et intercommunalités.
AURH (Agence d'Urbanisme de la Région du Havre)	M. RENÉE	L'AURH accompagne ses adhérents dans leurs projets et leurs stratégies territoriales dans la durée, de l'émergence à la mise en œuvre. Elle aide les territoires à se positionner dans leur environnement local, régional et national face aux enjeux d'avenir. L'Agence allie ses expertises d'observation, d'urbanisme et de prospective territoriale et économique.

Autres partenaires

Institution	Missions
CCI Rouen Métropole	Depuis mai 2014, l'antenne locale de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Rouen s'est installée dans les locaux de la Communauté de Communes. Ce rapprochement a permis de nouer de nouvelles relations et de faciliter la diffusion de l'information économique auprès des entreprises et des artisans. En plus de la gestion de certains équipements comme des ports ou des aéroports, la CCI intervient dans de nombreux domaines : formation, emploi, compétitivité, création, reprise, cession... Son expertise permet de mettre en perspective les demandes locales en immobilier d'entreprises et l'offre foncière de la Communauté de Communes.
Chambre des Métiers et de l'Artisanat 76	la CMA 76 conseille, forme et accompagne les entrepreneurs qui souhaitent créer, reprendre ou développer une entreprise, lors d'un rdv individuel, un lundi matin tous les 15 jours de 9h à 12h.
CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Seine-Maritime)	Depuis avril 2016, un architecte conseil réalise des permanences gratuites deux fois par mois à la Communauté de Communes pour conseiller les habitants sur leurs projets de construction et les règlements existants.
Espace Info Énergie	Dans le cadre d'une convention passée par le Pays Plateau de Caux Maritime, la Communauté de Communes propose des permanences Espace Info Energie. Un Conseiller de l'Espace Info Energie reçoit sur rendez-vous 2 fois par mois les habitants dans les locaux de la Communauté de Communes pour des questions liées à des travaux de rénovation, d'isolation et sur les aides financières.
Initiative Rouen	Initiative Rouen a pour mission : • L'accompagnement des créateurs et des repreneurs d'entreprise dans l'élaboration de la structuration financière de leur projet, • L'examen du projet par le comité de parrainage composé de chefs d'entreprises et de professionnels de l'entreprise • L'appui pour les financements : la validation du projet par le comité de parrainage favorise l'accès aux dispositifs financiers notamment le prêt d'honneur d'Initiative Rouen. • Le suivi post création : accompagner dans le développement de la jeune entreprise par un parrain chef d'entreprise et un conseiller

4.L'organisation administrative

Organigramme des services

Communauté de Communes Yvetot Normandie
octobre 2019

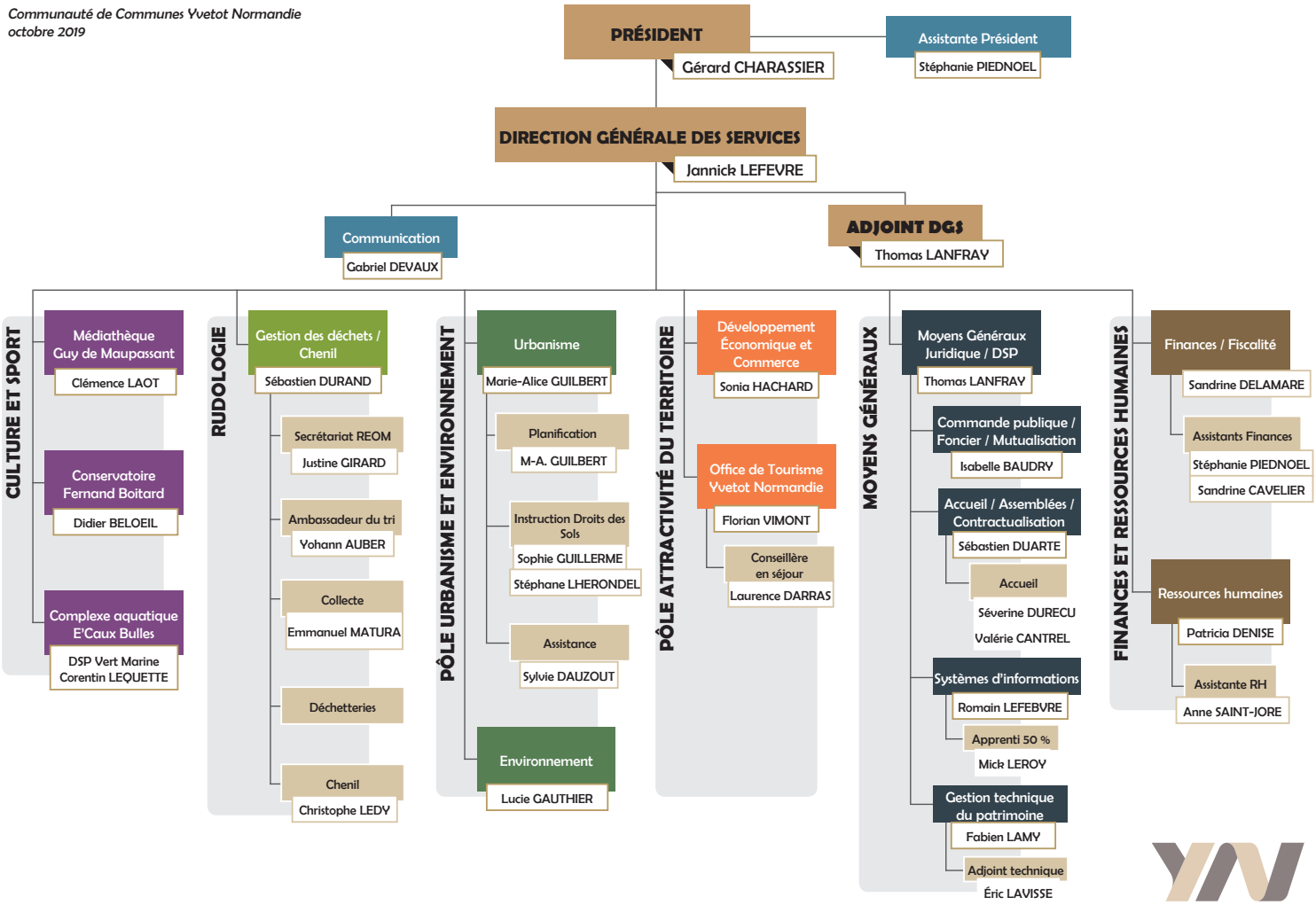

Chiffres clé 2019

Nombre d'agents par pôle

	Administration Générale dont urbanisme	Conservatoire de Musique	Médiathèque	Ordures Ménagères	
Au 31/12/2018 :	21	24	14	19	= 79
Au 31/12/2019 :	21	23	14	23	= 81

Départs

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Claire BRARD I enseignement musical, départ pour disponibilité
Willy BRACOUD I fin enseignement musical et chant, fin de CDD
Amélie GRAVEY I enseignement musical, départ pour disponibilité

SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES

Romain GROULT I ripeur et chauffeur occasionnel, démission
Sébastien ALEXANDRE I ripeur et chauffeur occasionnel, démission

MÉDIATHÈQUE

Brigitte QUERTIER I adjoint du patrimoine, départ en retraite

Arrivées

MÉDIATHÈQUE

Laure LAMOTTE I adjoint du patrimoine, remplacement de Mme QUERTIER

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Pierre CLINCHARD I assistant d'enseignement artistique, remplacement partiel de Mme GRAVEY
Léa QUELEN I assistant d'enseignement artistique, remplacement partiel de Mmes GRAVEY et BRARD
Margot MESSLER I assistant d'enseignement artistique, remplacement de M. BRACOUD

SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES

Fabrice OUVRY I ripeur et chauffeur occasionnel, remplacement de M. ALEXANDRE
Thomas FLEURY I ripeur sur poste vacant OM
Yannick EQUILBECQ I ripeur sur poste vacant OM
Christophe MOGIS I ripeur remplaçant
Benjamin TASSERY, service civique I « Léopard du tri »
Elisa LEROUX, service civique I « Léopard du tri »

Accueil de stagiaires

SERVICE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Loris DIEDRICH, du 8 au 10 octobre 2019, secrétariat accueil
Alexandre HUMBERT, du 12 novembre au 20 décembre 2019, assistant informatique

ENVIRONNEMENT

Vincent MORZADEC, du 10 avril au 31 mai 2019, recensement des espèces exotiques envahissantes
Gaëtan CLEMENCE, du 3 juin au 13 septembre 2019, établissement d'un plan vélo

MÉDIATHÈQUE

Kévin MASSELIN, du 20 au 24 janvier 2019, découverte métier
Athénaïs REVERT, du 4 au 23 février 2019, service public, équipement et étude sur les réseaux sociaux
Florian DESCHAMPS, du 13 au 15 février 2019, découverte métier
Julie BOUHALLOUF, du 8 au 12 avril 2019, découverte métier

Formation

BILAN DES SOUHAITS DE FORMATION DES AGENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE POUR L'ANNEE 2019

172 actions de formation demandées	→	154	actions de formation accordées soit 89,54%	→	116	actions de formation réalisées soit 75,32%	=>	38	actions non réalisées/annulées soit 24,68 %
Médiathèque 42 actions de formation demandées	→	36	actions de formation accordées	→	32	actions de formation réalisées	=>	4	actions non réalisées/annulées (2 stage complet/2 stage annulé)
Conservatoire de Musique 60 actions de formation demandées	→	51	actions de formation accordées	→	42	actions de formation réalisées	=>	9	actions non réalisées/annulées (6 stage complet/3 session en 2020)
Administration Générale 44 actions de formation demandées	→	43	actions de formation accordées	→	22	actions de formation réalisées	=>	21	actions non réalisées/annulées (11 stage complet/7 stage annulé par l'agent/3 session en 2020)
Collecte et Déchetterie 10 actions de formation demandées	→	8	actions de formation accordées	→	8	actions de formation réalisées	=>	0	
Urbanisme 16 actions de formation demandées	→	16	actions de formation accordées	→	12	actions de formation réalisées	=>	4	actions non réalisées/annulées (2 stage complet/2 session en 2020)

Activités

	2018	2017
345 arrêtés ont été pris en 2019, relatifs à la carrière de agents :	154	114
Chiffre en nette augmentation suite à la mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).		
89 contrats de travail ont été rédigés, notamment pour des CDD :	69	54
Les remplacements sont désormais gérés en intégralité par le service ressources humaines, diminution des appels à prestataires.		
1 081 bulletins de salaires et indemnités calculés :	1 088	1 035
90 bulletins en moyenne par mois :	90	86

Absences

Type d'absence	*Nombre de jours*		*Nombre d'arrêts*	
	Ordures Ménagères	*Budget Principal*	*Ordures Ménagères*	*Budget Principal*
Accident de service	79 contre 10 en 2018	0	4 contre 1 en 2018	0
Congé de maladie ordinaire	358 contre 426 en 2018	398 contre 387 en 2018	25 contre 20 en 2018	37 contre 20 en 2018
Congé longue durée	365	0	1	0
TOTAL	**802**	**398**	**30**	**37**

En2019, 5 accidents de service ont été déclarés dont 4 ayant entraîné un arrêt de travail.

Dépenses de personnel

Service	2017 en €	2018 en €	2019 en €	variation 2018-2019 en %
Administration	649 952,08	756 689,39	832 615,84	+ 10.03
Ordures Ménagères	739 041,03	822 952,97	830 622.19	+ 0.93
Urbanisme	164 296,18	173 527,98	147 513,58	- 14.99
Conservatoire	776 566,33	772 906,06	755 339,41	- 2.27
Médiathèque	547 905,32	532 057,61	545 972.54	+ 2.62
TOTAL	2 877 760,94	3 058 134.01	3 112 063.56	+ 1.76

En 2019, les dépenses de personnel se sont élevées à 3 112 063.56 € contre 3 058 134.01 € en 2018, représentant une augmentation globale des dépenses de 1.76 %.

Faits marquants

En 2019, le régime indemnitaire tenant compte des fonction, sujétions, de l'expérience professionnelle et de l'expertise (RIFSEEP) a été délibéré. Sa mise en place a été effective au 1er juin 2019 pour les cadres d'emplois éligibles des revalorisations ont été effectuées pour les bas salaires notamment

5.Le budget

Les actions mises en œuvre par la Communauté de Communes sont retracées dans 7 budgets comprenant le budget principal et 6 budgets annexes ayant pour vocation de retracer les opérations comptables d'activités spécifiques :

- un budget dédié au service des ordures ménagères,
- un budget dédié à la gestion des hôtels d'entreprises,
- et 3 budgets dédiés à l'aménagement de zones d'activités, participant au développement économique défini comme l'axe prioritaire de ce mandat.
- le dernier budget, dénommé ZAC, a été clôturé au 31 décembre 2019.

Les comptes administratifs

Les comptes administratifs retracent l'ensemble des opérations de recettes et de dépenses réalisées au cours de l'exercice.

Pour 2019, les comptes administratifs s'établissent comme suit :

Budget principal :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	9 493 640,54 €	1 270 477,92 €
DEPENSES	7 689 732,30 €	628 581,92 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 803 908,24 €**	**641 896,00 €**
Report de l'exercice antérieur	4 080 515,01 €	-346 241,24 €
Résultat cumulé	**5 884 423,25 €**	**295 654,76 €**

Budget annexe Ordures Ménagères :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	3 246 166,18 €	256 211,92 €
DEPENSES	2 889 260,60 €	252 843,95 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	**356 905,58 €**	**3 367,97 €**
Report de l'exercice antérieur	856 875,99 €	348 175,84 €
Résultat cumulé	**1 213 781,57 €**	**351 543,81 €**

Budget annexe Hôtels d'entreprises :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	55 792,47 €	30 085,00 €
DEPENSES	34 772,24 €	45 363,78 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	**21 020,23 €**	**-15 278,78 €**
Report de l'exercice antérieur	46 487,52 €	4 602,00 €
Résultat cumulé	**67 507,75 €**	**-10 676,78 €**

Budget annexe Auzebosc :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	62 786,71 €	62 786,71 €
DEPENSES	62 786,89 €	180 598,68 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-0,18 €**	**-117 811,97 €**
Report de l'exercice antérieur	34 368,97 €	171 811,97 €
Résultat cumulé	**34 368,79 €**	**54 000,00 €**

Budget annexe Croixmare :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	357 258,61 €	348 795,36 €
DEPENSES	358 549,76 €	357 258,61 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-1 291,15 €**	**-8 463,25 €**
Report de l'exercice antérieur	450,00 €	558 357,64 €
Résultat cumulé	**-841,15 €**	**549 894,39 €**

Budget annexe Ecretteville-les-Baons :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	4 442,00 €	2 480,00 €
DEPENSES	4 442,00 €	4 442,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	**0,00 €**	**-1 962,00 €**
Report de l'exercice antérieur		-2 480,00 €
Résultat cumulé	**0,00 €**	**-4 442,00 €**

Budget annexe ZAC :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	33 261,00 €	33 261,00 €
DEPENSES	33 284,47 €	15 486,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-23,47 €**	**17 775,00 €**
Report de l'exercice antérieur	292 440,45 €	324 735,21 €
Résultat cumulé	**292 416,98 €**	**342 510,21 €**

Les recettes réelles de fonctionnement

Tous budgets confondus, les recettes réelles de fonctionnement d'un montant de 12,7 millions d'euros proviennent principalement des impôts et taxes représentant 61 % des recettes, suivis des produits des services (ou produits de fonctionnement courant) 20 %, puis les dotations, subventions et participations 14 %.

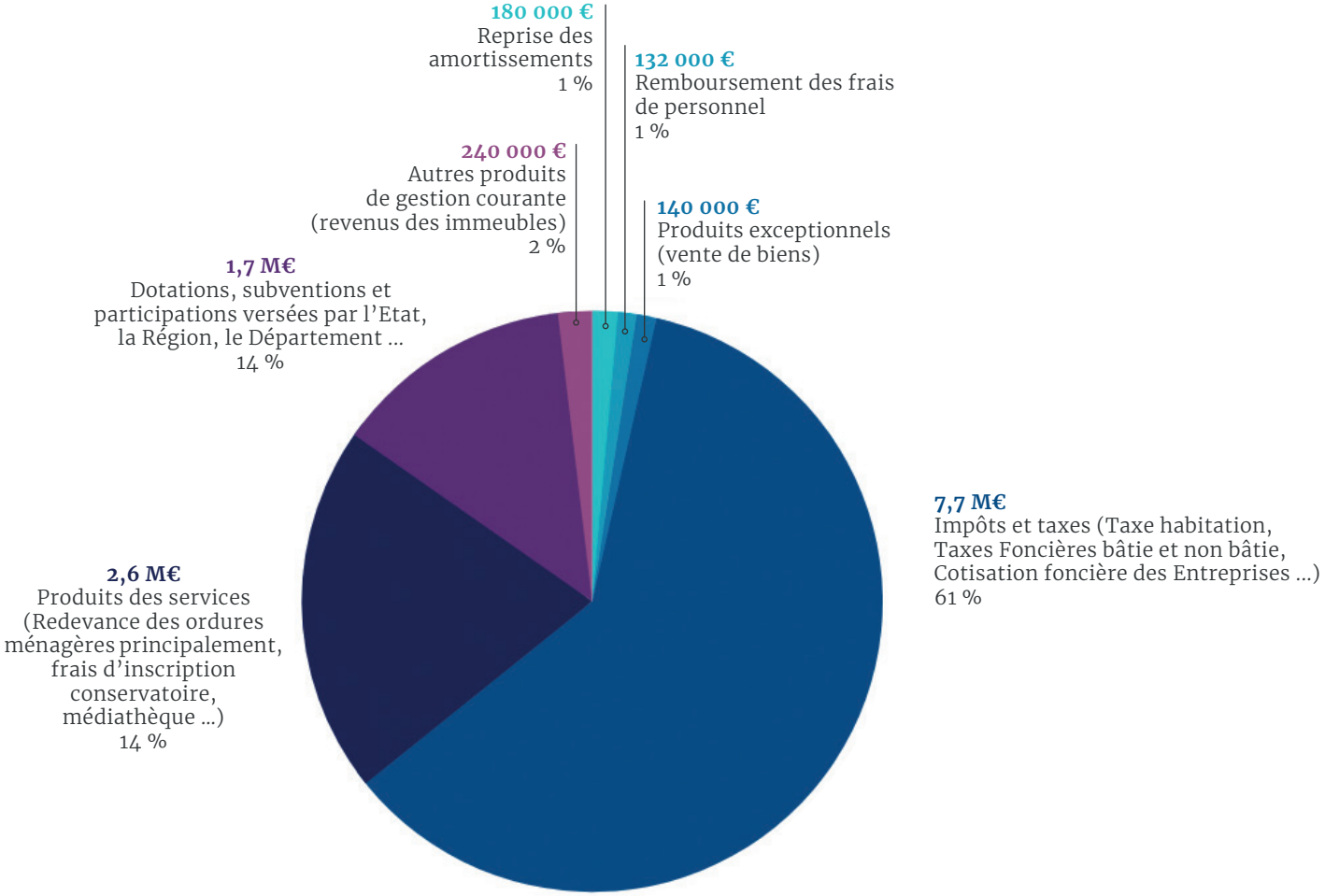

Concernant la fiscalité, représentant la principale ressource de notre collectivité, les taux d'imposition de la Communauté de Communes sont stables depuis 2006, malgré la baisse des dotations de l'Etat subie depuis 2015 dans le cadre des mesures prises au niveau national pour résorber le déficit public.

En effet, les taux de Taxe d'Habitation (TH), Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) sont respectivement de 7,02 %, 6,22 % et 9,72 % depuis 2006.

Lors du passage en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), le taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) a été harmonisé sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes à 22,43 %, avec une période de lissage de 8 ans soit jusqu'en 2022.

Malgré la stabilité des taux intercommunaux, les impositions locales augmentent, chaque année, du fait notamment de l'application du coefficient national de revalorisation des bases établi par l'Etat (en 2019, ce coefficient s'établissait à 0,9 %). Ce coefficient est appliqué sur la base imposable.

Les dépenses réelles de fonctionnement

Tous budgets confondus, les dépenses de fonctionnement d'un montant de 7,1 millions d'euros (hors reversements à l'Etat et aux communes) concernent principalement le service de collecte et traitement des ordures ménagères (37 %), suivi du conservatoire de musique (12 %), de la médiathèque (10 %) et du centre aquatique (10 %).

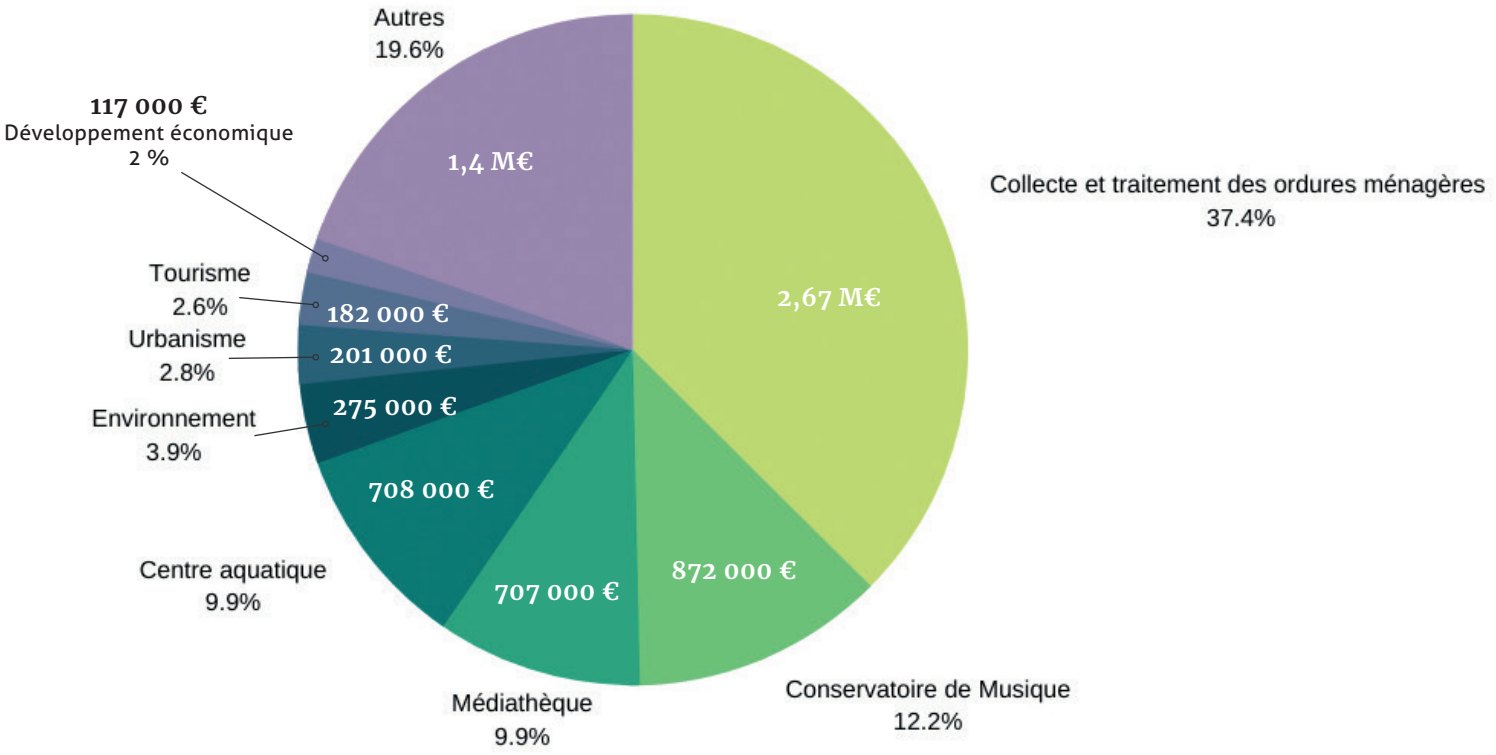

Une situation financière très saine

Le diagramme ci-dessous présente l'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement entre 2017, 2018 et 2019, ainsi que l'évolution de l'épargne brute (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement).

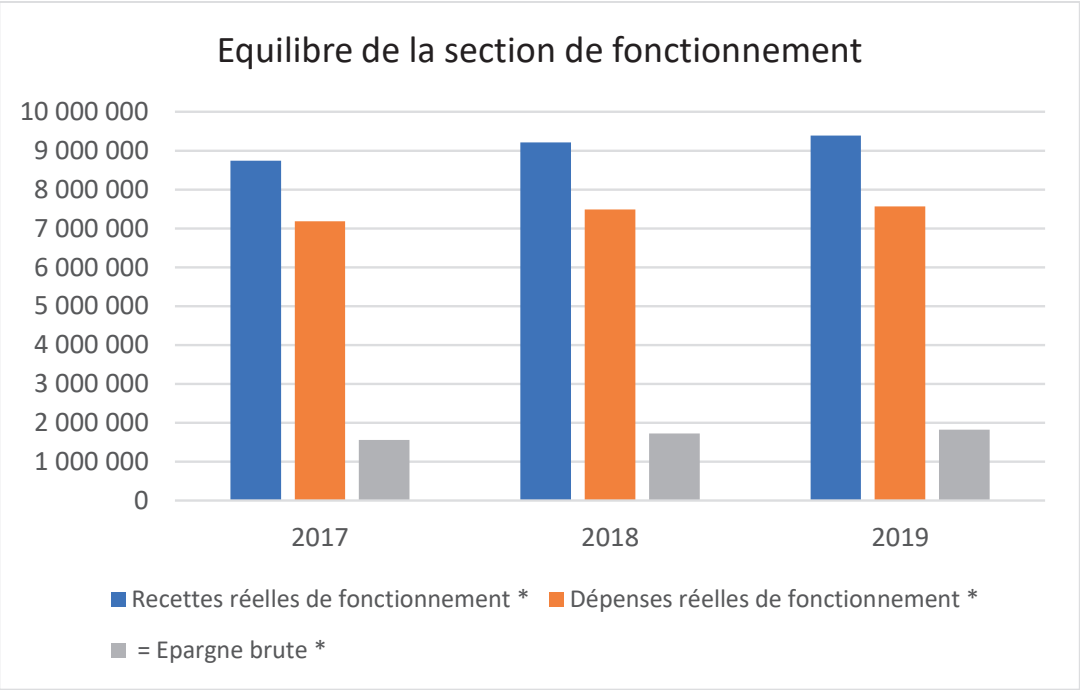

Bien que Yvetot Normandie exerce de nouvelles compétences depuis 2017 issues ou non de la loi Notre (Aire d'Accueil des gens du voyage, totalité du développement économique, politique locale du commerce, environnement, action sociale, politique du logement social, Maisons de Service au Public, GEMAPI, ruissellement, eau, assainissement pour partie), les dépenses de fonctionnement n'augmentent que de 5,23 % entre 2017 et 2019, contre 7,36 % pour les recettes de fonctionnement. Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de ne pas augmenter la fiscalité et de dégager de la marge pour l'autofinancement de l'investissement.
L'autofinancement dégagé permet de financer des investissements sans emprunter et de garantir la capacité de la collectivité à rembourser les emprunts contractés.

Au 31 décembre 2019, le capital restant dû s'élève à 2,56 millions d'euros. Le ratio de désendettement de la Communauté de Communes est de l'ordre de 1,3. Ce qui signifie que la communauté de communes pourrait rembourser ses emprunts en un an et 3 mois si elle y consacrait l'intégralité de son épargne. Le seuil d'alerte est de 8 années.

Les principaux investissements 2019

Tous budgets confondus, les dépenses d'investissement d'un montant de 877 000 euros ont concerné principalement en 2019 des dépenses pour le service de collecte et traitement des ordures ménagères, ainsi que des dépenses liées aux travaux de réhabilitation du centre aquatique Ecaux Bulles et les dépenses liées au PLUi intercommunal.

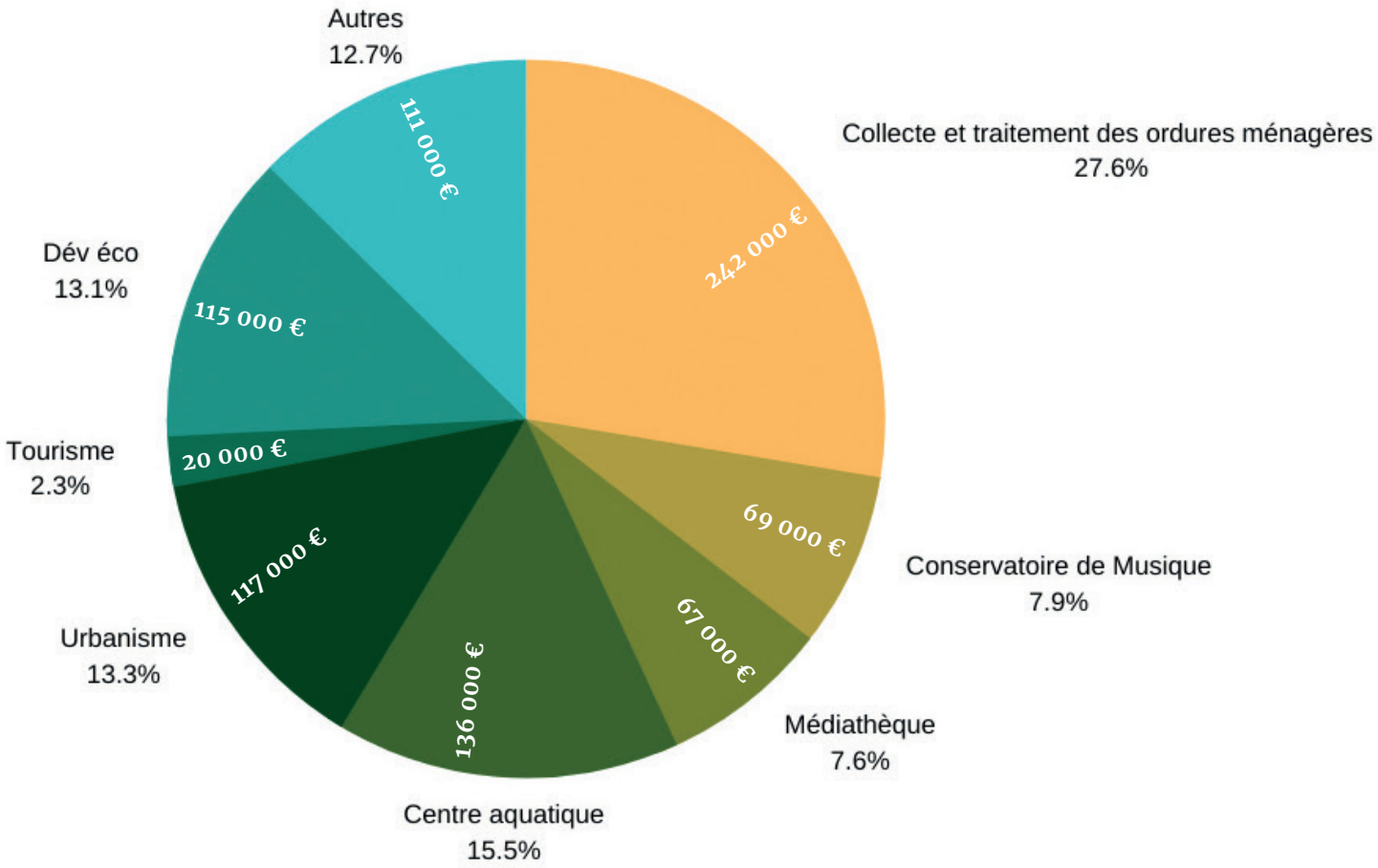

Bilan des marchés 2019

En 2019, 23 marchés rédigés, 19 attributions effectuées.

2018-14-SD	**Fourniture et livraison de sacs pour la collecte sélective**	Société PTL	32 431,00 € HT
2018-12-SD	**Fourniture et livraison de colonnes aériennes d'apport volontaire pour le verre**	Société SULO France	118 110,00 € HT
2019-10-FL	**Mission de Contrôleur Technique Travaux du Centre Aquatique**	Société DEKRA Industrial	7 200,00 € HT
2019-11-FL	**Mission de Coordonnateur SPS Travaux du Centre Aquatique**	Société DEKRA Industrial	3 120,00 € HT
2019-03-MAG	**Recensement des cavités souterraines PLUi**	Société EXPLOR-E	29 275,00 € HT
2019-01-FL	**Entretien des espaces verts de la CCYN**	Société CREAVERT	78 465,47 € HT
2019-02-SD	**Fourniture et livraison de composteurs individuels**	Association EMERAUDE	35 000,00 € HT
2019-07-SD	**Déchetteries : Enlèvement, Transport et Traitement**		
	Lot 01 : Déchets Verts, bois et Gravats	Sarl COLLECTIVERT	791820 € HT
	Lot 02 : Encombrants, incinérables, cartons, ferrailles et batteries	Société IPODEC NORMANDIE	273 683,48 € HT
	Lot 03 : Déchets Diffus Spécifiques	Société CHIMIREC VALRECOISE	35 079,56 € HT
2019-08-SD	**Transport et Tri des matériaux issus de la collecte sélective**	Société IPODEC NORMANDIE	1 511 594,20 € HT
2019-06-IB	**Location d'Autocars avec Chauffeur**	Société CARS HANGARD	30 000 € HT
2019-09-FL	**Travaux de Réfection partielle du Centre Aquatique**		
	Lot 01 : Gros Œuvre	Société GAGNERAUD	118 686,36 € HT
	Lot 02 : Carrelage	Société SNIDARO	260 797,00 € HT
	Lot 03 : Menuiseries Extérieures	Société SGM	53 170,00 € HT
	Lot 04 : Traitement des façades	Société MONTEIRO	82 000,00 € HT
	Lot 05 : Menuiseries Intérieures	Société GALLI MENUISERIE	93 000,00 € HT
	Lot 06 : Peinture	Société SOGERIS	2 010,05 € HT
	Lot 07 : Bassin Inox	Société A&T EUROPE	311 221,00 € HT
	Lot 08 : Electricité	Société SFEE	11 453,00 € HT
	Lot 09 : Traitement Eau et Air - Plomberie	Société DEVILLOISE DE CHAUFFAGE	194 449,00 € HT
2019-13-MAG	**Etude d'opportunité et de faisabilité du contournement Nord Sud d'Yvetot**	Société CDVIA Conseil	15 000 € HT
2019-17-GD	**Signalétique de la CCYN**	Société SIGMA SYSTEMS	32 187,40 € HT
2019-18-SD	**Fourniture d'une Benne Ordures Ménagères**		
	Lot 01 : Fourniture et livraison d'un châssis porteur prédisposé pour l'équipement d'une BOM	STE REDELE	82 000 € HT
	Lot 02 : Fourniture et livraison d'une BOM bi compartimentée équipée d'un lève conteneurs	Société IPODEC NORMANDIE	106 307,00 € HT
2019-14-GD	**Impressions communication (Marché Multi-attributaire)**	SOCIETE CORLET IMPRIMEUR / SOCIETE DURAND IMPRIMEUR / SOCIETE IROPA IMPRIMERIE	75 000,00 € HT SUR 3 ANS
2019-15-DB	**Instruments de Musique**		
	Lot 01 : Piano	Société PIANO A MI-VOIX	29 459,19 € HT
	Lot 02 : Clarinette	INFRUCTUEUX	Infructueux
	Lot 03 : Percussions	Société SAM MUSIC	324,17 € HT
2019-22-SD	**Location et entretien des EPI de la CCYn**	SOCIETE ELIS	45 000 € HT SUR 3 ANS
2019-20-FV	**Création d'un site internet dédié à la promotion touristique du territoire**	SOCIETE KREA3	20 902,00 € HT
2019-19-CL	**Diagnostic Culturel de la CCYN**	SOCIETE CULTURE ET TERRITOIRES	30 291,25 € HT

En plus de ces marchés 55 contrats et/ou conventions ont été enregistrés, classés et transmis dans les services et aux partenaires.

Une dizaine de contrats de vacation a été rédigée par le service pour les manifestations ou animations de la Médiathèque.

6.Les outils de communication

Conception 2019

13 800
exemplaires du magazine intercommunal
imprimés et distribués
sur tout le territoire
à chaque édition

1 690 abonnés
à la page Facebook
+ 30 %

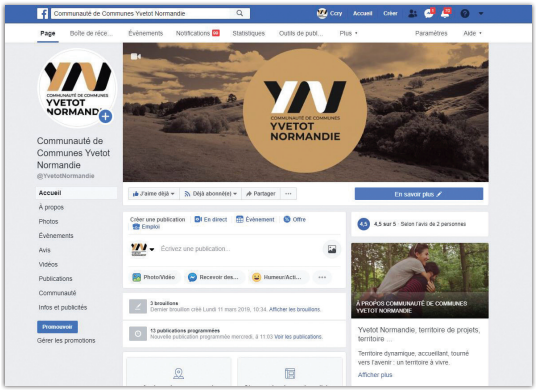

18 381 utilisateurs
du site internet
+ 12 %

Nouveaux outils

Programme d'animations Médiathèque (trimestriel)

Programme d'animations Séniors (bimestriel)

Le point sur : La poursuite de la mutualisation informatique

En 2017, Yvetot Normandie et le CCAS de la ville d'Yvetot se dotaient d'une architecture informatique commune. Cette mutualisation a permis une économie de 46 000 € pour la Communauté de Communes. La mutualisation informatique et la dématérialisation de nos outils se poursuivent en 2019.

La dématérialisation des assemblées

Ainsi, depuis septembre 2018, les dossiers des instances sont 100 % dématérialisées. Cela permet d'éviter l'achat de près de 85 ramettes de papier par an, autant de photocopies, et d'envois postaux en grande quantité. Chaque élu communautaire est désormais équipé d'une tablette afin de recevoir ses documents de travail. Ce projet a été mutualisé avec la ville d'Yvetot et son CCAS. Le volume d'achat a permis de réaliser de substantielles économies d'échelle concernant l'acquisition des tablettes.

La CCYN et le CCAS se sont également dotés en mutualisant les achats :

- d'une solution de badgeage unique. CCYN a réalisé une économie d'environ 7 000 € sur ce point.

- d'un portail captif (permettant à leurs usagers de se connecter gratuitement au réseau wi-fi) au sein des établissements.

Un territoire de projets

1.Environnement et développement durable

La préoccupation pour les questions environnementales progresse parmi la population des pays développés. Pour faire face au dérèglement climatique, la nécessité d'un changement de mode de vie est aujourd'hui largement admise par les français. Pourtant, le passage à l'acte reste encore difficile.
Yvetot Normandie est consciente de sa responsabilité sur la sensibilisation, l'accompagnement au changement de comportements et sur ses engagements et réalisations (dans son domaine de compétence). Ensemble, avec les associations, les entreprises, les particuliers, les collectivités peuvent être des catalyseurs, facilitateur d'échanges entre chacun.
Cette réflexion est née depuis plusieurs années, au démarrage par l'angle réduction des déchets via le programme local de prévention de déchets. Puis les engagements de la Communauté de Communes au travers de sa prise en compétence environnement en janvier 2017, et la mise en place d'actions concrètes via le soutien financier du ministère de la transition écologique et solidaire et la Région Normandie (Territoire durable 2030) renforcent sa volonté de servir aux habitants de lieu d'échanges et d'actions coconstruites en faveur d'une conversion individuelle et collective, sur un modèle d'économie sociale et solidaire, au service de la transition écologique.

L'année 2019 a été marquée par un engagement accru de la Communauté de Communes Yvetot Normandie au service d'une politique de développement durable volontariste pour préparer le territoire aux enjeux de demain. On note tout d'abord la signature de diverses conventions de partenariat : Conservatoire des Espaces Naturels, l'association CHENE, le SDE 76, la Maison de Quartiers ... Puis l'organisation réussie et suivie du 1er mois du Développement Durable ayant rassemblé plus de 800 personnes, et enfin l'accès à de nouveaux soutiens financiers et techniques de l'ADEME et l'agence de la biodiversité, via le programme "A Vélo" pour la réalisation d'un plan vélo intercommunal et la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature ».

Les nouveaux partenariats

La CCYN est consciente que pour mener à bien l'ensemble de ses projets elle doit s'entourer des structures compétentes dans les différents domaines. C'est pourquoi plusieurs nouvelles conventions de partenariat ont été signées en 2019 :

- avec le **Conservatoire des Espaces Naturels Normandie Seine** pour l'appui technique au montage des dossiers (notamment celui du Val au Cesne), pour l'animation de sorties inventaire nature des mares
- avec **l'association CHENE** pour l'animation d'un atelier sur le soin des animaux sauvages blessés
- avec la **Maison de Quartiers d'Yvetot** pour l'animation du défi zéro déchet
- avec le **Syndicat départemental de l'Energie 76** concernant le travail de conseil en énergie partagée permettant à la CCYN de bénéficier d'audits de ses propres bâtiments avec des préconisations pour réduire les consommations, voire produire de l'énergie renouvelable à terme.

Les animations grand public et la concertation citoyenne

Cette année 2019 a vu le nombre d'animations proposées au grand public augmenter de plus en plus et impliquer les citoyens dans les réflexions et projets de la CCYN.

1.1. ENERGIE

• Les photos thermiques des habitations des particuliers : **une centaine de personnes** a répondu à cette proposition et 3 réunions bilan ont été organisées avec l'Espace Info Energie (Yvetot, Sainte Marie des Champs et Saint Martin de l'If).

• Les permanences de l'Espace Info Energie ont été doublées en réponse au nombre croissant de demande. Ainsi en 2019, **63 personnes ont pu bénéficier d'un conseil personnalisé**.

• Une réunion d'information sur les aides disponibles pour la rénovation des habitations organisée avec l'Espace Info Energie (organisée en nov 2019, une vingtaine de personnes présentes)

• Un spectacle sur le réchauffement climatique réalisé par la compagnie "Ca s'peut pas" qui a rassemblé une cinquantaine de personnes (avril 2019)

PIÈCE DE THÉÂTRE "CHAUD DEVANT" AVRIL 2019

1.2. DEVELOPPEMENT DURABLE - NATURE

• La foire aux arbres en mars 2019, stand partagé avec la ville d'Yvetot et le syndicat d'eau du Caux Central. Manifestation a permis de faire la promotion des animations du mois du Développement Durable (DD).

• 1er projet d'envergure sur le thème du DD, les services de la CCYN se sont mobilisés pour proposer une série d'animations grand public de qualité sur le thème « *Cultivons notre demain* ».
Cet ensemble de manifestations a été organisé en collaboration avec de nombreux services de la CCYN : médiathèque, conservatoire, environnement, urbanisme, communication, comptabilité, administration.
Le programme était très varié (lectures au jardin, atelier bricolage, animations nature, spectacles, expositions, films) et a permis de toucher un public large. Plus de 800 participants ont participé à au moins une des propositions.

PROJECTION DU FILM "APRÈS DEMAIN"
AVRIL 2019

• Une sortie nature avec le Conservatoire des Espaces Naturels pour faire l'inventaire des mares présentes sur les communes d'Ecalles Alix et de Saint Martin de l'If a été organisée le 9 novembre dernier. Cette manifestation a rassemblé 10 personnes et a permis de réaliser l'inventaire de 32 mares.

• Les animations apiculture se sont poursuivies via notre partenariat avec monsieur Jouen, dans 3 écoles du territoire : Bois Himont, Touffreville et l'école St Michel d'Yvetot, touchant près de 300 enfants.

1.3. CONCERTATION CITOYENNE

Suite à la projection du film « Après demain » le 4 avril 2019 ayant rassemblé 240 personnes, il est apparu que les citoyens souhaitent être plus souvent informés, consultés et sollicités pour prendre part aux décisions. Ainsi Yvetot Normandie a proposé plusieurs rendez-vous :

• Un « petit moment convivial » le 7 juin à 18h30 à la médiathèque. Cette rencontre a été l'occasion pour une quinzaine d'habitants d'échanger avec les élus sur les projets qu'ils souhaiteraient mettre en place dans une ambiance conviviale.
• La présentation publique des grandes orientations concernant l'avenir de l'eau, ou comment la protéger ? (SAGE des 6 Vallées) ; le 6 juin à 18h30 dans la salle polyvalente de Sainte Marie des Champs

• La présentation publique du diagnostic énergétique et l'organisation d'ateliers de concertation de la Communauté de Communes (PCAET – Plan Climat Air Energie Territorial)

Les dossiers en cours

2.1. LE VOLET ÉNERGIE

2.1.1. LES PERMANENCES DE L'ESPACE INFO ENERGIE

Cette année 2019 a vu le nombre de permanences augmenter. En effet, nous sommes passés d'une permanence par mois à 2. A savoir tous les 1ers et 2èmes mercredis du mois de 9h à 12h.

2.1.2. LES AUDITS ÉNERGÉTIQUES VIA LE SDE76

Une convention de partenariat a été signée avec le Syndicat Départemental de l'énergie afin de réaliser des audits de performance énergétique des bâtiments de la CCYN. Les préconisations seront données début 2020 et permettront d'optimiser le fonctionnement des bâtiments, de mieux prévoir les travaux à réaliser et de proposer des solutions de production d'énergies renouvelables.

2.1.3. DOSSIER RÉSEAU DE CHALEUR BOIS ÉNERGIE

Il y a 10 ans une étude réalisée par BIOMASSE Normandie avait été réalisée pour le compte de la collectivité afin d'étudier la faisabilité de création d'un réseau de chaleur bois sur un secteur de la ville d'Yvetot associant divers partenaires (bailleurs sociaux, collège et lycée, équipements de la ville, et de la communauté de communes).
La Communauté de Commune a fait actualiser l'étude par l'association BIOMASSE NORMANDIE qui a présenté les résultats le 27 septembre 2019 devant un large panel de parties prenantes potentielles.

2.1.4. LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Délibéré en mai 2017, le Pays du Plateau de Caux Maritime s'est porté coordinateur pour l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour les trois Communautés de Communes qui le composent :
- la Communauté de Communes Yvetot Normandie,
- la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre,
- la Communauté de Communes du Plateau de Caux-Doudeville-Yerville.

Le groupement du bureau d'étude Auddicé environnement, du CITEPA et de Cohérence Energie, a été recruté en octobre 2018 pour élaborer le PCAET avec les EPCI. En 2019, un diagnostic territorial a été présenté et des ateliers de concertation organisés avec le grand public et les professionnels.
L'objectif du travail est de proposer un plan climat pour 2020 pour le PETR et décliné pour chaque EPCI. Ce document-cadre de la politique énergétique et climatique de la collectivité est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et la résilience du territoire.

Atelier de concertation à Doudeville

Post-it des idées à mettre en place

2.2. VOLET DÉMARCHE INTERNE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la promotion en interne des pratiques vertueuses en faveur du développement durable, plusieurs projets ont germé.
Un groupe d'éco-agents a donc créé « la Gr'YN Team » en 2018. Ce groupe s'est rencontré plusieurs fois et a permis d'établir une liste de projet, des échéances et de responsabiliser chaque membre.

Plusieurs actions se sont mises en place :
- Le remplacement de bouteilles par des verres d'eau + carafes lors des conseils communautaires
- Le partenariat avec Presedys (collecte des stylos usagés)
- Les marchés d'impression, papier plus léger 70g au lieu de 80g
- Les gobelets éco-cups pour la fête de la musique, les piles rechargeables,
- Les cendriers spéciaux pour les évènements

• Le jardin ouvrier loué, cultivé et entretenu par le personnel de la médiathèque, nouveau lieu d'animations
• Rencontres internes de 13h30 à 14h sur un thème du DD : point étude vélo (sept), nettoyage des boites mails (oct), point sur les réseaux de distribution de produits locaux, AMAP (nov), les différents labels de consommation (dec)...

Plusieurs projets sont en réflexion pour l'année 2020

2.3. LE VOLET BIODIVERSITÉ

2.3.1. INVENTAIRE DES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Cette année, la CCYN a accueilli Vincent MORZADEC, stagiaire qui a réalisé pendant 2 mois l'inventaire non exhaustif des plantes exotiques envahissantes sur notre territoire. Cet inventaire nous servira de base pour suivre les foyers et surtout informer au maximum élus, agents d'entretien des espaces verts et grand public sur les techniques à utiliser en fonction des espèces.

2.3.2. PROMOTION DE L'ABEILLE NOIRE ET PARTICIPATION À LA POLLINISATION

Cette année 2019, nos abeilles noires ont fabriqué 83 kg de miel. Monsieur Jouen, l'apiculteur en charge de nos ruches a aussi animé 3 ateliers dans les écoles du territoire, soit 300 élèves qui ont été sensibilisés à l'importance de la pollinisation, du respect de la biodiversité.
Un pot de miel a été distribué aux salariés et élus de la CCYN ainsi qu'aux élèves des écoles dans lesquelles une animation est proposée. Il sera aussi en vente à l'office du tourisme en 2020 !
Le miel d'été 2019 a reçu une médaille d'argent au concours des miels de Clères.

2.4. LE VOLET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Un diagnostic des zones d'activité a été réalisé par Seine Maritime Attractivité, quelques pistes de travail en découlent : réutilisation de palettes, espaces de stockage communs, bureau et salles de réunion mutualisé, mutualisation de la collecte des déchets...

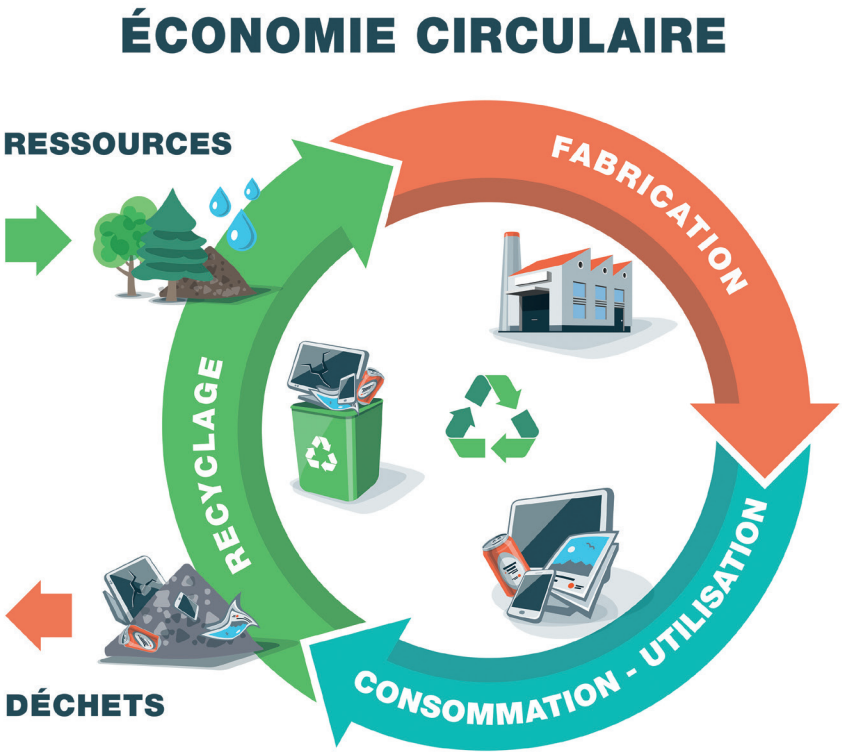

2.5. LE VOLET EAU

2.5.1. LE GRAND CYCLE DE L'EAU : GESTION DES MILIEUX, INONDATIONS, RUISSELLEMENT

En 2018, la Communauté de Commune a pris la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations).
De plus, la collectivité a fait le choix d'étendre cette compétence à la lutte contre le ruissellement, problématique majeure de notre territoire, pour être en cohérence avec l'action de nos syndicats de Bassins Versants.
Yvetot Normandie a choisi de transférer ces compétences aux 3 syndicats de bassins versants sur son territoire.

Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent, Saint Valery et Veulettes

Syndicat Mixte des Bassins Versants Caux Seine

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec

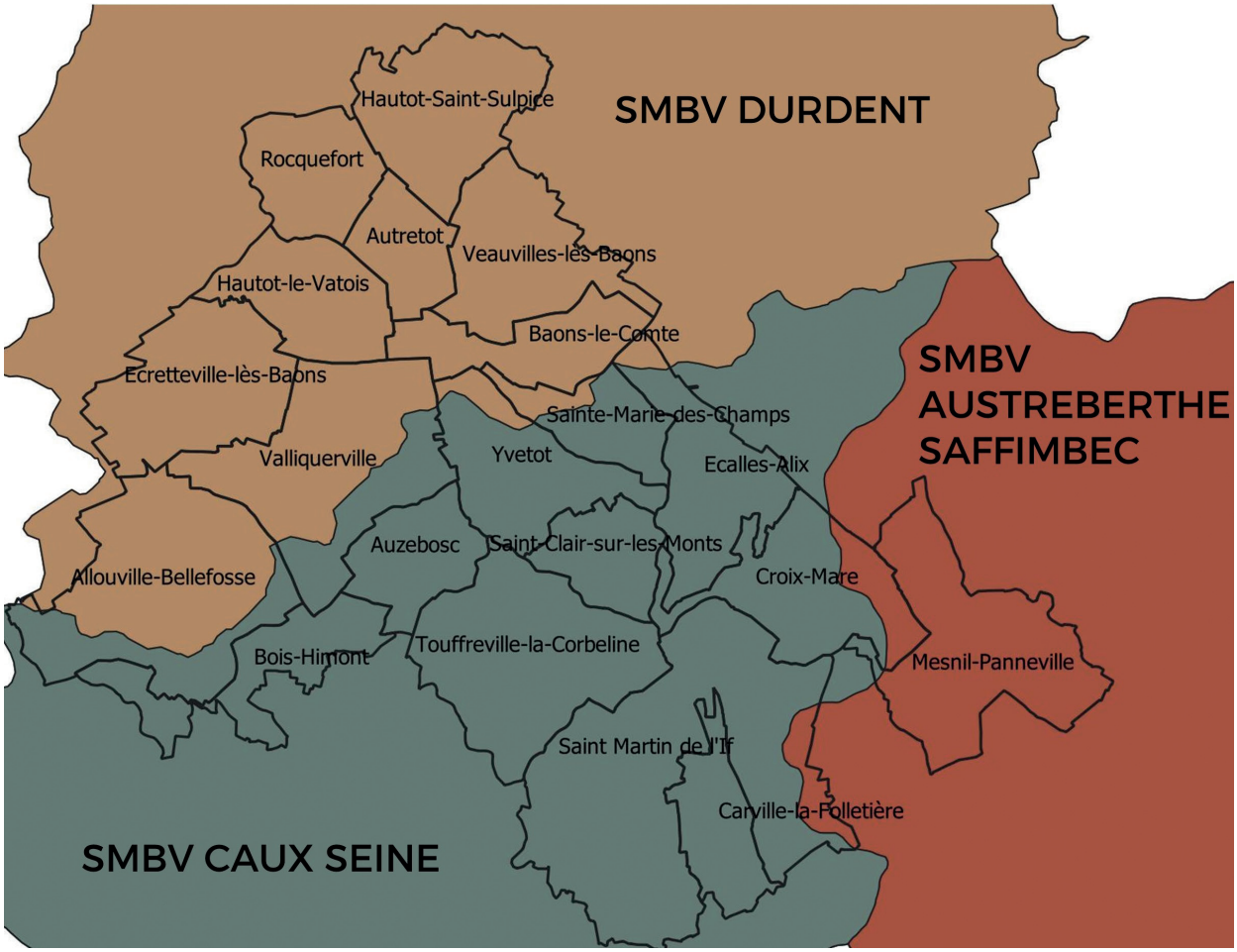

2.5.2. UNE DÉMARCHE COMMUNE ET MUTUALISÉE : LE SAGE DES 6 VALLÉES

Après plus de 12 ans d'actions sur la prévention du risque d'inondation, les Syndicats Mixtes des Bassins Versants Caux-Seine (SMBVCS) et de l'Austreberthe-Saffimbec (SMBVAS), accompagnés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, ont mutualisé leurs moyens pour lancer une démarche d'élaboration commune d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Le SAGE est un document réglementaire issu d'une démarche collective et concertée, qui associe l'ensemble des acteurs et usagers de l'eau du territoire, mobilisés dans une volonté commune de préservation du patrimoine eau et représentés au sein d'une Commission Locale de l'Eau (CLE), véritable parlement de l'eau au niveau local. Cette commission constitue un lieu privilégié de concertation, de débat, de mobilisation et de prise de décisions et permet de formaliser des objectifs partagés.

La Communauté de Communes Yvetot Normandie est associée au groupe de travail pour l'élaboration du SAGE.

2.5.3. LE PETIT CYCLE DE L'EAU : EAU ET ASSAINISSEMENT

La communauté de Commune a aussi pris la compétence EAU et ASSAINISSEMENT afin de se doter d'une vision globale du grand et petit cycle de l'eau sur son territoire.
Cette compétence a été transférée au Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Caux Central. Elle comprend :

Eau et Assainissement du Caux Central

• L'eau potable (production, transport, stockage et distribution).
• L'assainissement collectif : contrôle de raccordement au réseau public de collecte, collecte et transport des eaux usées, épuration des eaux usées, élimination des boues.
• L'assainissement non collectif : contrôle de la conception et de l'entretien des installations d'ANC, entretien et travaux de réhabilitation des installations d'ANC existantes.

Le pluvial urbain n'est pas compris dans cette compétence il reste à la charge des communes.

Projets réalisés en 2019

3.1. PIG* RÉNOVATION ET HABITAT

Le Département de la Seine Maritime a mis en place sur le territoire de la CCYN et plus largement, un programme d'intérêt général (PIG) d'une durée de 3 ans. Il constitue une offre de service pour l'amélioration et la requalification de l'habitat des particuliers.
Il s'adresse majoritairement aux propriétaires occupants à revenus modestes et très modestes mais aussi aux propriétaires bailleurs, sous réserve d'un conventionnement (social, très social, intermédiaire) conclu avec l'agence nationale de l'habitat (ANAH).
Le PIG consiste en :
• Une ingénierie, financée par le Département et donc gratuite pour les ménages, assurée par les opérateurs INHARI et Page9 (page 9 est un bureau d'études qui accompagne les collectivités locales sur les diagnostics et suivis de projets : Habitat, commerce, urbanisme). L'opérateur a pour mission d'informer les particuliers, de diagnostiquer l'état des logements, de conseiller en conséquence les propriétaires pour effectuer des travaux d'amélioration ou d'adaptation et de les aider au montage administratif et technique des dossiers.
• Des aides financières aux travaux.

Les travaux éligibles concernent l'efficacité thermique et l'amélioration énergétique des logements (isolation, couverture, chauffage, menuiseries...), l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et au vieillissement des personnes et la lutte contre l'habitat indigne et dégradé.
Ainsi sur la CCYN, une permanence gratuite sans rendez-vous est ouverte depuis cette année tous les 3èmes mardis du mois de 9h à 12h. Cette permanence est réalisée par l'INHARI.

** Programme d'Intérêt Général*

3.2. LES DÉFIS DES FAMILLES

Yvetot Normandie a lancé 2 défis pour le grand public : **défi réduction des déchets, défi économie d'énergie et d'eau.**

Démarche concrète, mesurable et conviviale pour diminuer les consommations d'énergie et d'eau et la production de déchets, réduire ses factures, elle permet également de créer du lien social entre citoyens tout en participant à la réduction de son empreinte environnementale et de prendre part à la dynamique de développement durable de leur territoire.

Concrètement, les foyers s'engagent à mesurer : le poids de leurs déchets (sac jaune et noir) et/ou la quantité d'énergie et d'eau consommée pendant une période donnée. L'objectif étant de diminuer sa quantité de déchets produits et/ou sa consommation d'énergie et d'eau à confort égal.
41 foyers sont engagés dans le défi zéro déchet et 26 foyers sont engagés dans le défi économies d'énergie et d'eau.

Deux réunions d'informations ont été organisées en juin 2019. Les défis ont démarré courant septembre-octobre 2019. Un nouveau partenariat s'est monté avec la Maison de Quartiers et des habitants du territoire pour l'animation du défi zéro déchet.
Concernant le défi économies d'énergie et d'eau, la CCYN a choisi de travailler avec l'association CHENE qui souhaite démarrer une nouvelle expertise sur cette thématique ;
Les défis se clôtureront ensemble au deuxième trimestre de 2020 par une journée festive ouverte à tous. Un bilan des économies et des progrès sera fait à cette occasion.

3.3. LE PLAN VÉLO «CYCL'YN»

La CCYN a été **lauréate de l'appel à projet « A VELO »** de l'ADEME pour réaliser un schéma directeur cyclable sur le territoire de l'intercommunalité. L'objectif est de pouvoir disposer d'une analyse globale du territoire et d'établir une stratégie harmonieuse du développement du vélo entre ville centre et communes rurales.
Pour démarrer le travail, Gaëtan CLEMENCE, est venu réaliser un diagnostic de juin à aout dans le cadre d'un stage professionnel. Une enquête grand public a été menée et a mobilisé plus de 670 personnes.

Ce schéma du territoire intercommunal représente le temps (en min) nécessaire pour se déplacer à vélo d'un centre-bourg à un autre (vitesse moyenne 18km/h).

Les traits verts représentent un itinéraire qui passe par les petites routes, à privilégier en matière de sécurité.

Le trait orange représente un itinéraire sécurisé mais qui passe par un chemin VTT (non stabilisé).

Les traits rouges représentent les itinéraires difficiles, passant par un axe principal fréquenté et dangereux.

Un marché sera lancé début 2020 pour approfondir le travail avec un bureau d'étude.

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Temps de parcours à vélo entre les centres-bourgs de la CCYN :

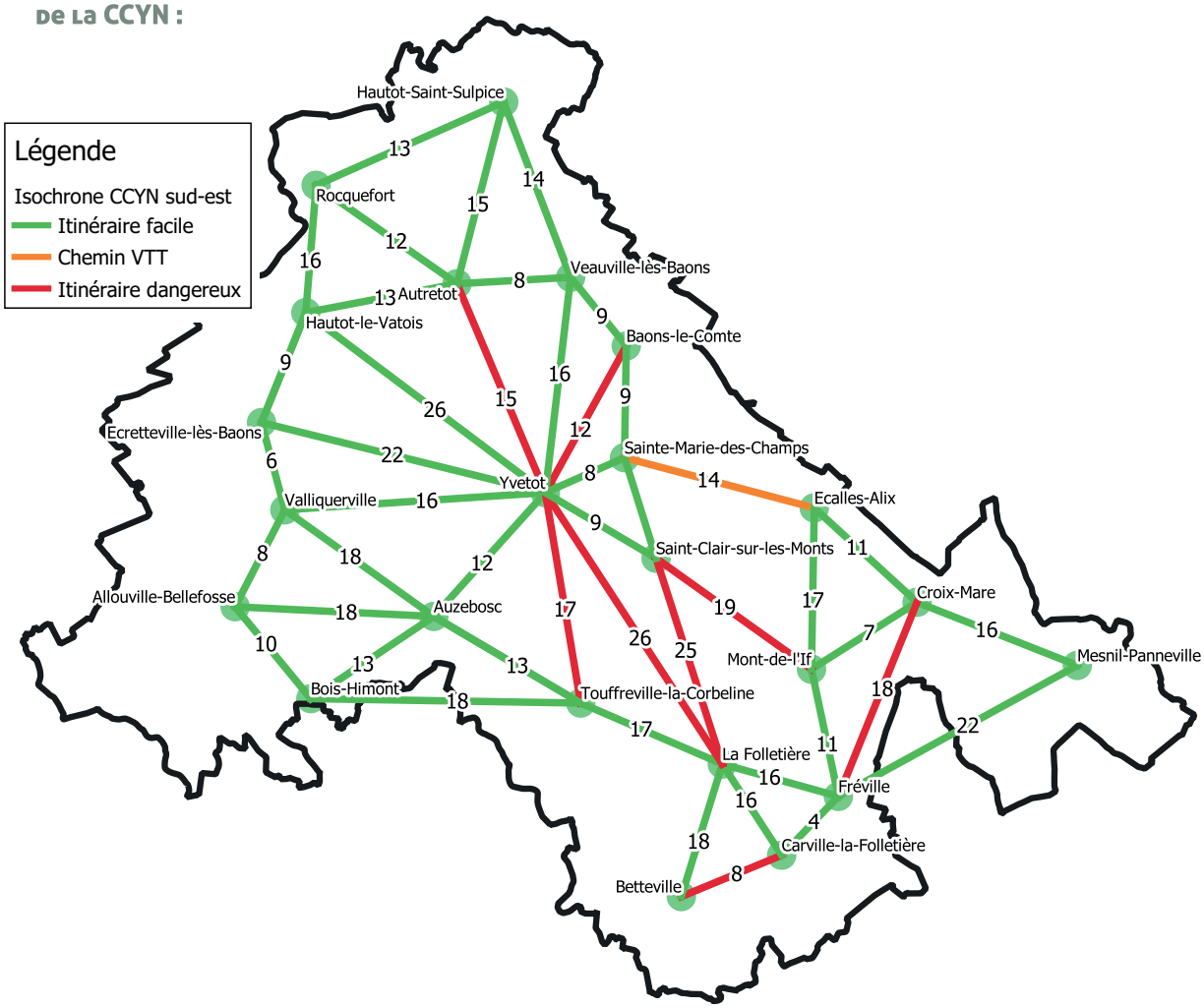

3.4. TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

La CCYN a été reconnue « Territoire engagé par la nature » en décembre 2019. Cette initiative provient du Ministère de la transition écologique et solidaire et Régions de France, accompagnés de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et des Agences de l'eau. Le but est de mobiliser les collectivités et les acteurs locaux autour de projets en faveur de la biodiversité.

Cette initiative se décline dans les régions sous la gouvernance d'un collectif régional. En Normandie, il est constitué de la Région, de l'Agence française pour la biodiversité, de l'Etat, des Agences de l'eau Seine-Normandie et Loire-Bretagne, et de l'Association de préfiguration du GIP Agence normande de la biodiversité et du développement durable (GIP ANBDD). Cette dernière est chargée de déployer et d'animer le dispositif.

Yvetot Normandie pourra ainsi bénéficier d'un accompagnement technique sur :

- Les projets en faveur de la connaissance
- Les actions en faveur de la biodiversité locale
- Les aménagements du territoire (un projet de renaturation du Val au Cesne est en préparation pour l'année 2020)
- L'éducation citoyenne à la nature

.

TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE

Un dispositif du plan BIODIVERSITÉ. TOUS VIVANTS !

2.Développement économique et touristique

Développement économique

La Communauté de Communes assure la cohérence globale du développement économique sur son territoire. Elle accompagne les activités économiques existantes et incite à l'installation de nouvelles entreprises.

1.1. LA POURSUITE ET LE DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ENGAGÉS

Pour une meilleure efficience de sa politique en faveur de l'économie, la CCYN collabore avec plusieurs organismes, tels que la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Rouen, la Chambre des métiers et de l'Artisanat (CMA) et Seine-Maritime Attractivité (SMA).

QUELQUES ILLUSTRATIONS DE CE PARTENARIAT :

- Le « **guichet unique** » au service des entrepreneurs, avec en plus des permanences régulières et de l'accompagnement apporté par la CCI via son antenne locale située dans nos locaux, les permanences de la CMA dans nos locaux, et la participation aux cafés de la création une fois par trimestre qui permettent aux personnes souhaitant se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, de rencontrer gratuitement des experts de la création d'entreprise (33 porteurs de projets ont participé en 2019).
- la signature d'une convention avec PME Développement pour la participation de la CCYN, à hauteur de 500€ de subvention par dossier, au fond qui permet d'attribuer des avances remboursables (taux zéro) pour les projets de développement des entreprises. Une première entreprise a bénéficié de ce dispositif en 2019 (15 000€ d'avance remboursable).

« La CCYN a mis en place une Stratégie Économique notamment en soutenant et en accompagnant tout le parcours de vie des entreprises. »

POUR LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE :

Lancement de l'étude d'urbanisme pré-opérationnel sur le secteur gare avec l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie), la Région et la ville d'Yvetot afin notamment de créer dans ce quartier une pépinière d'entreprise et un espace coworking. L'objectif est de favoriser et accompagner la création d'entreprise en complément de l'accompagnement apporté par le guichet unique.
Les emprises mutables où pourraient s'installer ce type de projet ont été identifiées et feront l'objet d'une étude de reconversion prochainement.

POUR LES ENTREPRISES EN DÉVELOPPEMENT :

- Gestion d'un hôtel d'entreprises à Saint Martin de l'If : la CCYN y accueille 4 entreprises (cellules de 45 à 210m²), dont l'une va bientôt se libérer, l'entreprise ayant décidé d'investir dans ses propres locaux sur notre territoire. L'hôtel d'entreprise joue ainsi tout à fait son rôle transitoire entre la création et l'investissement immobilier.
- Aménagement de parcs d'activité :

La CCYN a aménagé et gère 2 parcs d'activités à vocation tertiaire et mixte artisanat, à Valliquerville et Auzebosc, au bord d'axes routiers stratégiques et à proximité des échangeurs d'autoroutes. Ces parcs d'activités représentant plus de 12ha aménagés, accueillent près de 20 entreprises.
Ces parcs étant complets, la CCYN a décidé d'aménager de nouveaux parcs d'activités à Croixmare et Ecretteville-les-Baons et prévoit déjà l'extension des zones existantes. Soit plus de 30ha de terrains viabilisés qui seront progressivement proposés à la vente.

L'année 2019 a vu :

- la réalisation du diagnostic archéologique et la poursuite des études pour réduire les indices de cavités souterraines limitrophes à l'emprise du futur Parc d'activités de Croixmare.
- le début des études pour l'élargissement de la voirie qui desservira le Parc d'activités d'Ecretteville-les-Baons et son raccordement aux réseaux.
- la réalisation d'une étude bibliographique afin de restreindre le périmètre de cavité souterraine présente sur une parcelle du futur parc d'activités d'Ecretteville-les-Baons.

Plusieurs entreprises se sont rapprochées de la CCYN pour montrer leur intérêt pour l'acquisition d'un terrain sur ces futurs parcs d'activités.

AIDES AUX ENTREPRISES :

- Nous accordons en partenariat avec le Département, une aide à l'immobilier d'entreprise (subvention) pour les entreprises en développement qui achètent ou font construire des locaux plus grands. 10 entreprises ont bénéficié du dispositif depuis son lancement fin 2017, pour un montant maximum de 512 297€ (Département + CCYN) avec à la clé 42 créations d'emplois prévues. Et 16 dossiers sont en cours de montage ou d'instruction.
- Participation financière de la CCYN d'un montant total maximum de 13 867€ à l'opération pluriannuelle FISAC de la ville d'Yvetot au bénéfice des commerçants et artisans du centre-ville.
- Participation au fond Initiative Rouen (subvention de 1200€/dossier) : 1 dossier en 2019 pour un prêt d'honneur de 10 000€

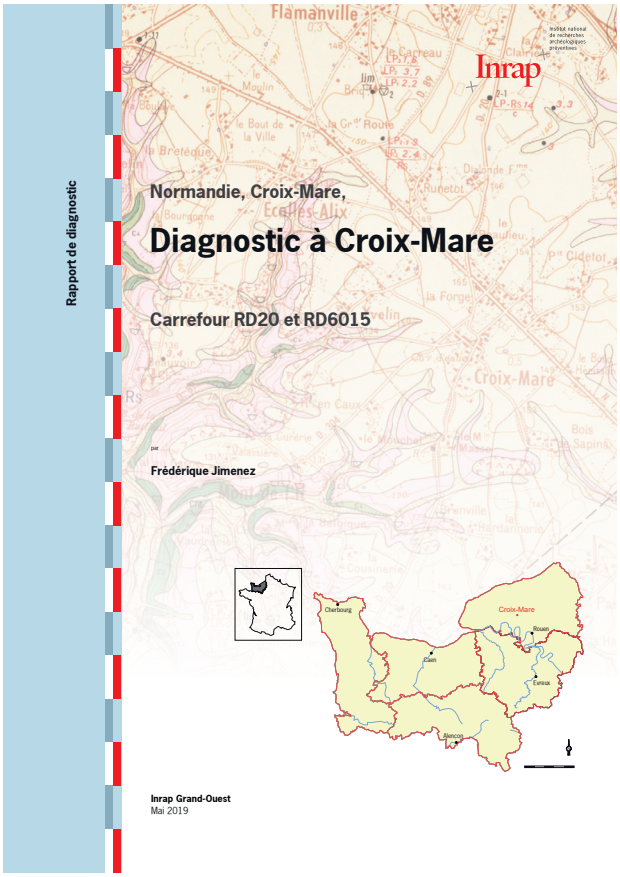

- Participation au fond PME développement (cf plus haut).
- E'Caux Centre : Un travail de préparation à la vente a été lancé (division…), des prospects s'intéressent fortement au site.

LE SOUTIEN TOUT AU LONG DE LA VIE DE L'ENTREPRISE :

La mise en place du guichet unique permet aujourd'hui aux chefs d'entreprises et porteurs de projet de trouver en un lieu unique toutes les réponses à leurs questions sur l'emploi, la formation, la recherche de locaux, terrains, financements.

Le service Développement Economique de la CCYN a reçu de nombreux porteurs de projets et chefs d'entreprises en recherche de locaux ou terrains pour développer leur activité, et a essayé, à défaut de terrains/locaux communautaires disponibles, de les réorienter vers l'offre privée dont le service se tient particulièrement au courant.

Afin de dynamiser le business et permettre des synergies entre les entreprises du territoire, les déjeuners inter-entreprises et le diner carrousel organisés en partenariat avec la CCI, ont rencontré un grand succès (une vingtaine de participants à chaque déjeuner et plus d'une cinquantaine de participants au diner carrousel du 21 novembre 2019).

Plusieurs interviews de chefs d'entreprise ont été réalisées, afin de valoriser les entreprises et le dynamisme de notre territoire, et présenter les raisons qui les ont poussés à s'installer ici. Publiées sur le site web, elles ont déjà fait l'objet d'un reportage dans chacun de nos magazines.
Une nouvelle signalétique a été mise en place à l'entrée des Parcs d'activités. Auparavant, les Parcs d'activités ont été renommés et l'ensemble des rues desservant les entreprises présentes sur ces Parcs ont été nommées afin que leurs clients les trouvent plus facilement sur les GPS et pour faciliter leurs livraisons.

LA PÉRENNISATION DE L'ENTREPRISE :

La CCYN adhère au Syndicat Mixte Numérique afin d'assurer un déploiement de la fibre optique sur tout son territoire, répondant ainsi à une forte demande des entreprises. Le calendrier de déploiement a été accéléré. Nous espérons une couverture des Parcs d'activités d'ici début 2021.
Quelques projets à l'étude :
- La réalisation d'un Diagnostic du Commerce
- La création d'un espace test agricole

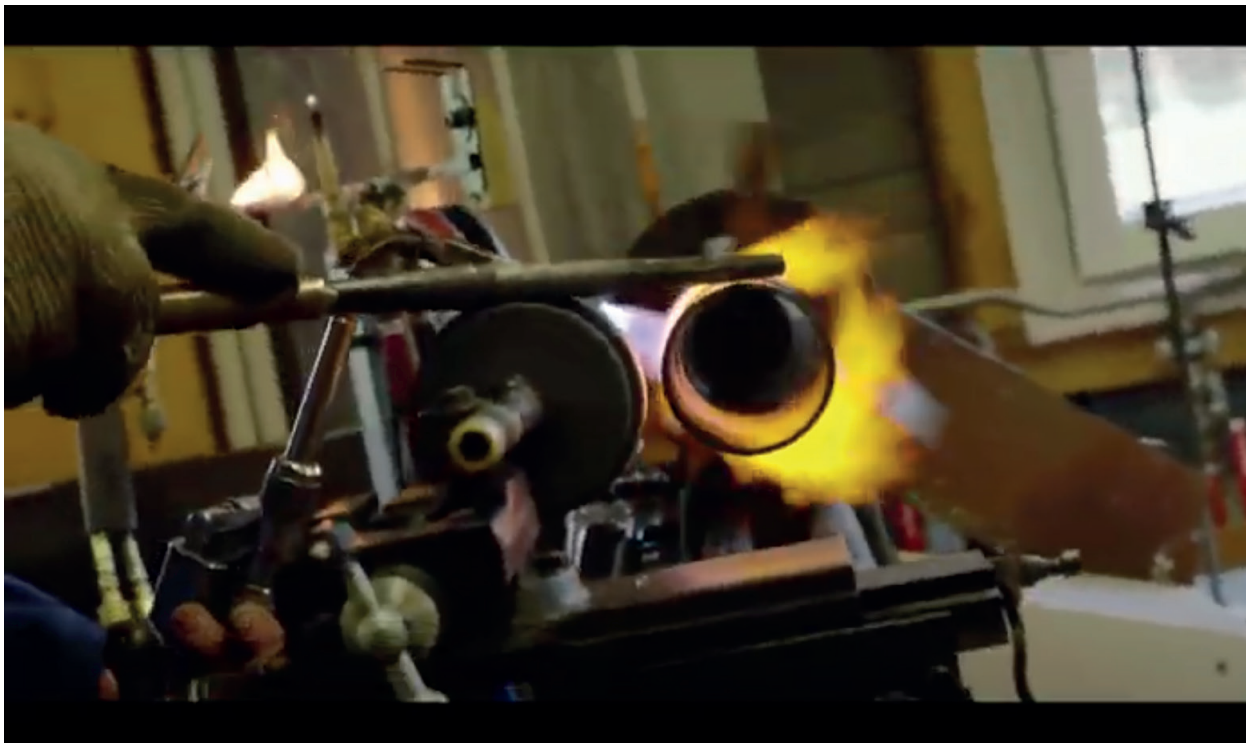

Tourisme

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR L'ACCUEIL ET LA PROMOTION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes Yvetot Normandie avait délégué jusqu'alors l'accueil, l'information et la promotion touristique au PETR (Pôle d'équilibre territorial rural) Pays Plateau de Caux Maritime. L'Office du Tourisme du Plateau de Caux Maritime était alors en charge de promouvoir l'activité touristique à l'échelle de ce vaste territoire de 109 communes et de gérer les bureaux d'accueil touristique sur le territoire Yvetot Normandie.

2019 marque un changement radical d'organisation :

Parce qu'elles ont jugé que leurs positionnements touristiques étaient trop différents et parce qu'elles souhaitent à présent gérer elles-mêmes leur image et leur stratégie touristique, les Communautés de Communes formant le PETR ont décidé de reprendre cette compétence au 1er janvier 2020.

LA PRÉPARATION DE LA REPRISE DE LA COMPÉTENCE TOURISME

Un travail de fond a été entrepris en 2019 afin de se préparer à cette reprise de compétence et d'engager une première réflexion autour de la nouvelle organisation.

Un diagnostic a été réalisé au printemps 2019 par OTN, Fédération Régionale des Offices de Tourisme de Normandie. Ces travaux ont permis de mettre en relief les atouts touristiques et commerciaux d'Yvetot Normandie mais aussi les points de vigilances et les marges de progression.

Dans ce cadre, le maintien d'un lieu d'accueil touristique sur le territoire a été décidé et un chargé de mission a été recruté afin de conduire les travaux de mise en place de la nouvelle entité.

Les statuts de la nouvelle structure ont été approuvés en juin par le Conseil communautaire. Ils définissent notamment ses grandes orientations : le nouvel office de tourisme intercommunal, Service Public Administratif, s'inscrira dans une **démarche globale d'attractivité du territoire qui favorisera les liens entre tourisme, commerce et événementiel, en proposant des services destinés aux visiteurs mais aussi à la population locale.**

Les grandes orientations définies dans les statuts de l'Office de Tourisme Intercommunal :

- Créer une dynamique collective autour du développement touristique ;
- Créer du lien entre tourisme, commerce, développement économique et événementiel ;
- Être un lieu de service pour les habitants ;
- Développer et structurer de nouvelles offres pour attirer de nouveaux visiteurs ;
- Accompagner la qualification de l'office de tourisme et de l'offre ;
- Développer l'attractivité événementielle du territoire.

LES ÉLUS ET PROFESSIONNELS DU SECTEUR RÉUNIS POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Un Conseil d'exploitation consultatif placé sous l'autorité du Conseil communautaire et de son Président va suivre les travaux de l'office de tourisme intercommunal et être force de proposition pour développer l'attractivité du territoire.
Ses 26 membres ont été désignés en fin d'année 2019 par le Conseil communautaire. Parmi eux, 15 membres sont issus du collège des élus et 11 socioprofessionnels du territoire intéressés par le tourisme ont été nommés après avoir candidatés : hébergement, restauration, associations patrimoniales et culturelles, activités de loisirs, tourisme d'affaires, commerces, événementiel...

Cette collaboration entre élus et socioprofessionnels du tourisme est indispensable pour l'élaboration de projets touristiques favorisant l'attractivité du territoire.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR INSTALLER LE NOUVEL OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL ET TRAVAILLER AU DÉVELOPPER TOURISTIQUE DU TERRITOIRE:

L'office de tourisme intercommunal a pour objectif de faire émerger une véritable identité de territoire et de promouvoir ses nombreux atouts, souvent trop méconnus par les personnes extérieures mais aussi par ses habitants. Dans ce cadre, Yvetot Normandie a travaillé sur différents projets :
- Création d'une identité visuelle et d'une charte graphique capitalisant sur le tourisme vert mais aussi sur le positionnement géographique du territoire, entre Seine et mer.

YVETOT NORMANDIE TOURISME

La marque Yvetot Normandie Tourisme est née !

- Lancement de reportages photographiques sur tout le territoire intercommunal afin de valoriser son patrimoine, ses paysages, ses activités…
- Démarrage des travaux pour la création d'un site internet de destination qui sera en ligne au printemps 2020 ;
- Lancement de la réalisation d'un plan touristique du territoire et d'un magazine touristique qui sortiront au printemps 2020 ;
- Création d'une page Facebook et d'un compte Instagram.

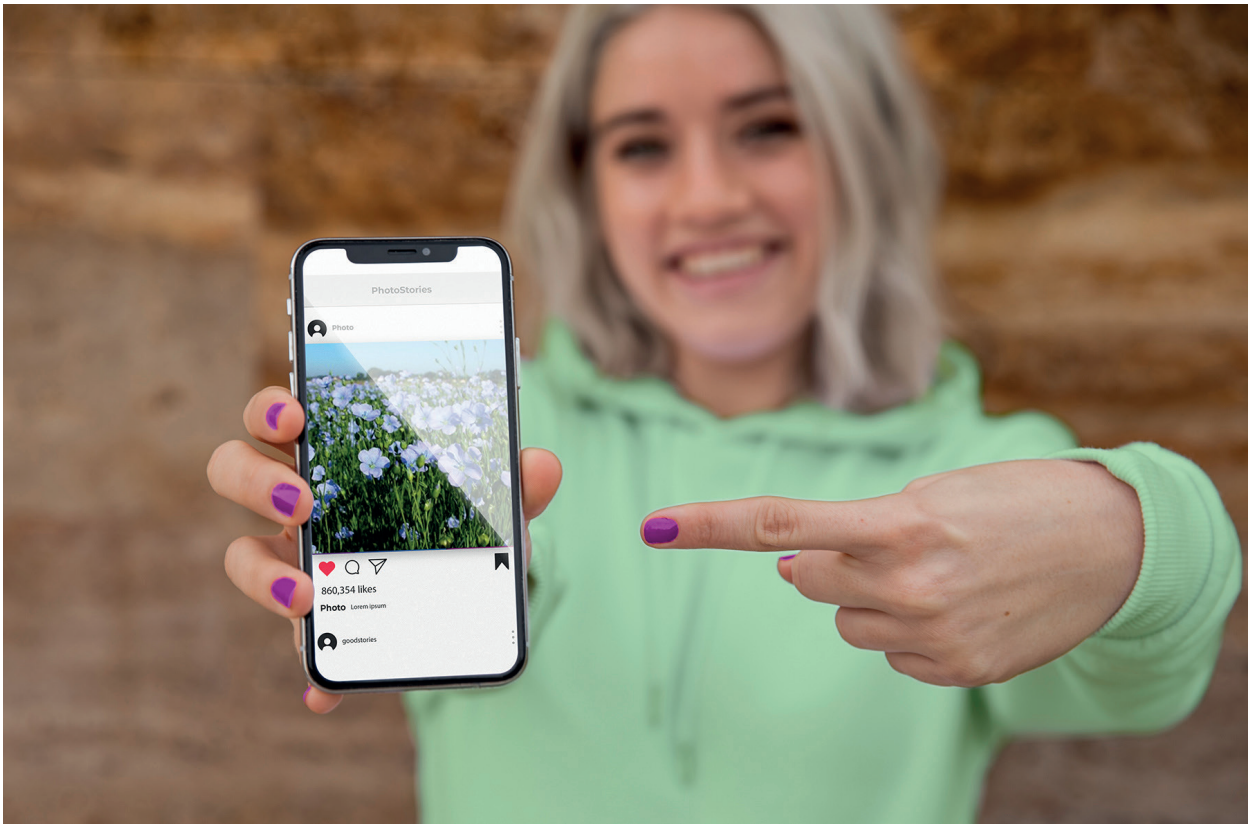

CHEMINS DE RANDONNÉE, CIRCUITS URBAINS ET ITINÉRAIRES CYCLO-TOURISTIQUES :

Nous avons inauguré le 29 juin 8 nouveaux itinéraires de randonnée (80km), dont les topoguides sont disponibles à l'Office de tourisme ou à l'accueil de la CCYN. Ces nouveaux itinéraires portent à 13 le nombre d'itinéraires du territoire, dont 2, dédiés à la découverte du patrimoine yvetotais, ont été agrémentés de clous afin de matérialiser leurs parcours à travers la ville. Les 11 autres itinéraires pédestres sont matérialisés par des ronds de peinture colorés suivant la charte Départementale.

A l'occasion de cette inauguration, 2 randonnées thématiques ont été organisées : une rando photo et une rando découverte du Patrimoine avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, rassemblant plus de 80 participants.

Pour animer nos itinéraires de randonnée, une randonnée Nordique a été organisée le 25 avril par le Département et intégrée à notre programme du mois du Développement Durable, sur le parcours de St Clair sur les Monts (une quarantaine de participants).

Sur proposition d'Yvetot Normandie, une véloroute « Entre Seine et Mer à vélo » reliant Veulettes-sur-Mer à Caudebec-en-Caux a été balisée par le Département, en vue de s'intégrer aux autres véloroutes, reliant la véloroute du Littoral à la Seine à Vélo, et s'inscrivant ainsi dans les parcours d'itinérances douces.

3.Aménagement du territoire

Instruction du droit des sols

L'instruction des dossiers d'autorisation est effectuée par deux instructeurs. L'un des instructeurs est spécialisé en accessibilité et le second en publicité. La partie administrative des dossiers est assurée par une secrétaire, en poste depuis 2017, qui répond également aux demandes de certificat d'urbanisme d'information.
Les dossiers sont traités par ordre chronologique et il n'y a pas de sectorisation géographique entre les agents. Cela permet de connaître l'ensemble des règlements et que soit assuré un suivi sur les dossiers même en cas d'absence.
Les pétitionnaires peuvent être régulièrement informés sur l'évolution de leur dossier, par téléphone, mail ou prise de rendez-vous.
Le service travaille avec l'architecte conseil du CAUE afin d'améliorer la qualité du traitement de certaines constructions.

Les instructeurs sont également sollicités par les administrés avant le dépôt des dossiers d'urbanisme pour avoir des renseignements sur les règles à respecter et la constitution des dossiers.
Plus de 433 administrés ont été reçus physiquement (890 par téléphone) par les agents du service urbanisme.

En 2019, le service a instruit :

265 déclarations préalables

21 enseignes

188 permis deconstruire

11 permis d'aménager

640 certificats d'urbanisme (information et opérationnel)

34 dossiers liés aux établissements recevant du public

Cela représente un total de 1173 dossiers. Depuis 2016, le nombre de dossiers à instruire est en en constante hausse. Entre 2019, le service urbanisme a instruit 6% de dossiers supplémentaires par rapport à 2018.
En moyenne, plus de la moitié des dossiers instruits par le service instructeur concerne la commune d'Yvetot.
Pour rappel, les déclarations d'intention d'aliéné (DIA) ne sont pas traitées par le service commun d'instruction.

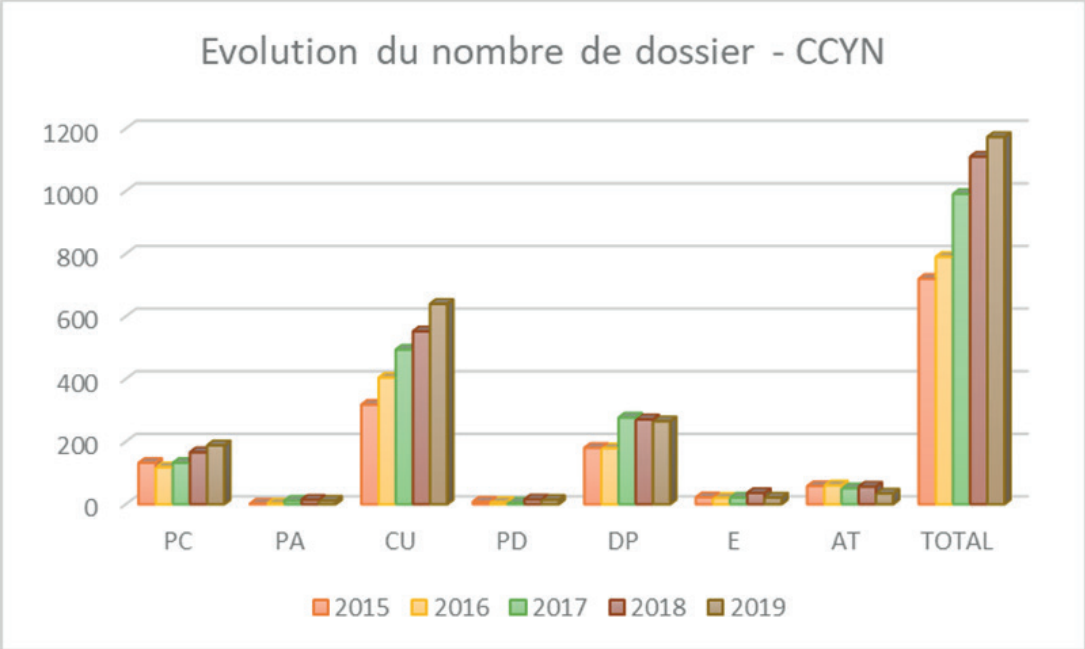

PC = Permis de Construire
PA = Permis d'Aménager
CU = Certificat d'Urbanisme
PD = Permis de Démolir
DP = Déclaration Préalable
E = Enseigne
AT = Autorisation de Travaux pour les Etablissements Recevant du Public

(Source : Service urbanisme intercommunal)

CAUE et Espace Info Energie

Des permanences avec le **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)** sont organisées dans les bureaux de la CCYN deux fois par mois. Il aide à l'amélioration de la qualité architecturale des projets de construction et également à trouver des solutions techniques pour respecter les règlements d'urbanisme en vigueur sur le territoire. On observe une baisse de ces rendez-vous avec trente personnes reçues lors de ces permanences contre plus de 50 en 2018.
La convention avec le pays « Plateau de Caux Maritime » a été reconduite afin qu'un conseiller de l'**Espace Info Energie** continue de recevoir une fois par mois les administrés qui en font la demande. Plus de 60 personnes ont été reçues par le conseiller d'Espace Info Energie en 2019. On constate une forte augmentation par rapport aux années précédentes, avec +50% de fréquentation par rapport à 2018.

Planification

PLUI ET RLPI

La communauté de communes est compétente pour l'élaboration des documents d'urbanisme depuis le 25 octobre 2015. Les études sur le PLUi et le RLPi, démarrées en juillet 2016, ont abouti à un premier arrêt du document d'urbanisme en février 2019. Des échanges avec les services institutionnels chargés de rendre un avis sur le PLUi ont obligé à modifier le projet de manière substantielle. Un deuxième arrêt du projet a pu être délibéré en juin 2019. Les résultats des consultations des Personnes Publiques Associées, dont font partie les communes, ont abouti à un avis défavorable d'une commune. Dans ces conditions, et conformément au Code de l'Urbanisme, le PLUi a été arrêté une troisième fois en conseil communautaire, sans modification du projet sur le fond comme sur la forme.
Le RLPi quant à lui n'a pas fait l'objet de modifications obligeant à l'arrêter une seconde fois.

Une enquête publique unique a été organisée afin de respecter la procédure d'élaboration des documents d'urbanisme et de recueillir les avis de la population suite à l'arrêt du projet et avant son approbation. Cette enquête concernait le projet de PLUi, le projet de RLPi ainsi que l'abrogation des cinq cartes communales du territoire (Carville-la-Folletière, Hautot-Saint-Sulpice, Mesnil-Panneville, Mont-de-l'If et Rocquefort). Elle s'est tenue du 28 octobre au 29 novembre 2019 dans sept lieux du territoire, avec une commission d'enquête composée de trois commissaires enquêteurs.

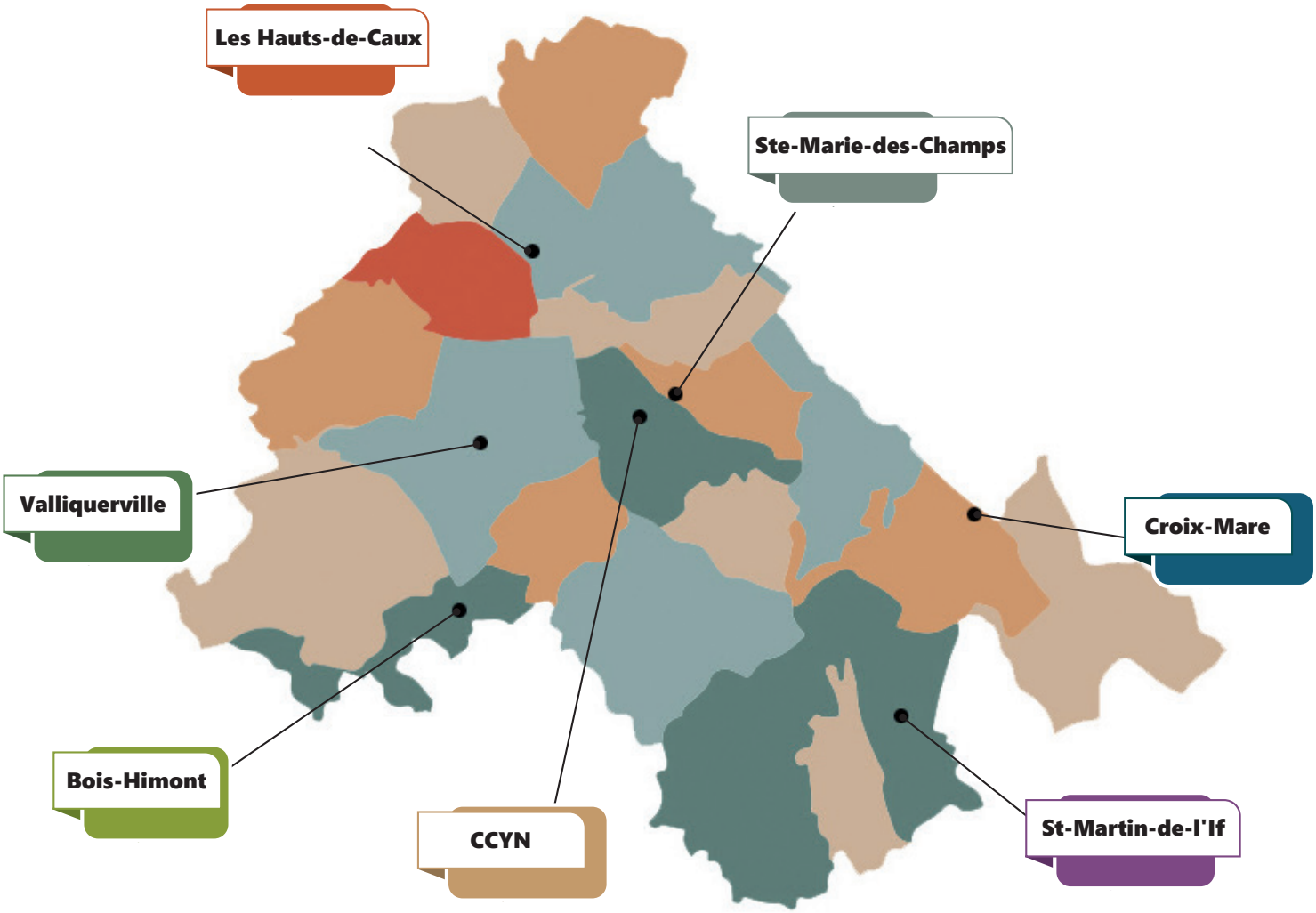

Le bilan de l'enquête publique est plutôt positif avec 171 personnes reçues lors des permanences et 188 contributions, ce qui représente 529 observations sur les projets de PLUi et de RLPi.

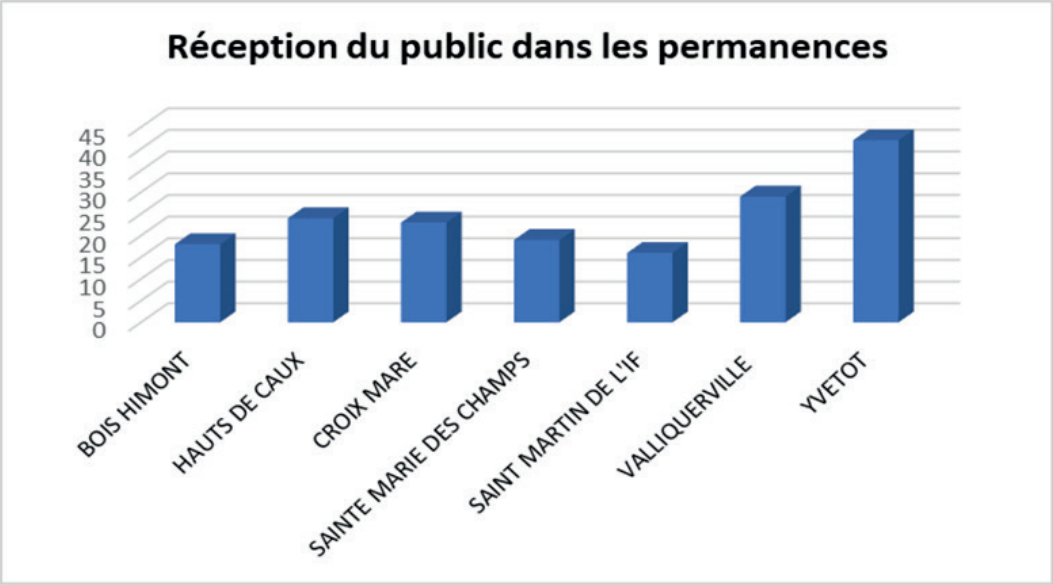

Les conclusions de la commission d'enquête sont positives avec :
• Un avis favorable avec recommandations pour le projet de PLUi,
• Un avis favorable avec observations pour le projet de RLPi,
• Un avis favorable sans réserve pour l'abrogation des cartes communales.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête ont été mis à disposition du public sur Internet, à la CCYN ainsi qu'en Préfecture.

4.L'événementiel

LE MOIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pendant plus d'un mois, la Médiathèque Guy de Maupassant et le service Environnement de la CCYN ont proposé des animations et des activités pour les petits et les grands permettant de réfléchir au monde de demain dans un contexte de crise climatique. Cet événement fut l'occasion de faire découvrir les actions concrètes que met en oeuvre la Communauté de Communes, labellisée Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte et Territoire Durable 2030, pour la biodiversité, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, et la mobilité durable. Cultivons notre demain, réfléchissons et agissons concrètement pour rendre notre territoire plus respectueux de notre environnement et de celles et ceux qui l'habitent, humains, animaux et insectes.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Suite au succès de l'édition 2018, la ville d'Yvetot et la CCYN ont décidé de reconduire l'événement intercommunal et de fêter la musique le 22 juin 2019.
De 17 h à minuit, plusieurs groupes se sont succèdés sur 3 podiums installés autour des Vikings, de la Médiathèque et du Conservatoire.

INAUGURATION DES CHEMINS DE RANDONNÉE

La CCYN et le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande ont inaugué 8 nouveaux itinéraires de randonnée du territoire, à travers la mise en lumière de 2 balades thématiques :

- l'itinéraire n°3 proposé par la CCYN pour uneune immersion en pleine campagne, entre champs et maisons normandes,
- l'itinéraire n°4 proposé par le Parc Naturel Régional, dans le cadre des « Rendez-vous du Parc », a mis en avant les paysages du Pays de Caux et les éléments qui ont forgé son identité.

LA SEMAINE BLEUE

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Yvetot et la Communauté de Communes Yvetot normandie se sont associées pour proposer aux seniors du territoire une semaine d'animations gratuites et variées, au cours de la Semaine Bleue, du 23 au 27 septembre 2019.

5.Le Numérique

Le déploiement de la fibre optique sur le territoire

La CCYN adhère au Syndicat Mixte Numérique 76 (SMN76), afin d'assurer un déploiement de la fibre optique sur tout son territoire, répondant ainsi à une forte demande des habitants et des entreprises.

Concernant le déploiement, Notre territoire sera desservi par 5 NRO* (Barentin, Caudebec-en-Caux, Doudeville, Lillebonne, et Yvetot), et 35 armoires de rue SRO (Sous-Répartiteurs Optiques). Ces travaux sont en cours, et durent environ 2 ans, suite à quoi les opérateurs d'accès à internet pourront faire leurs offres à leurs clients. Les ouvertures à la commercialisation seront progressives par secteurs géographiques. Des réunions publiques seront organisées par SMN76, avec la société Connect76 en charge de l'exploitation du réseau optique, auprès des habitants, afin de les informer précisément. C'est ensuite le fournisseurs d'accès à internet (FAI) que les habitants choisiront, s'ils souhaitent se raccorder, qui se chargera d'effectuer la continuité entre le point de branchement optique sur le domaine public (l'extrêmité du réseau construit par SMN76) et l'intérieur du domicile de chaque abonné.

Grutage NRO Yvetot

SEINE-MARITIME NUMÉRIQUE TERRITOIRES CONNECTÉS

ÉTAT DES LIEUX DU DÉPLOIEMENT TERRITOIRE CCYN

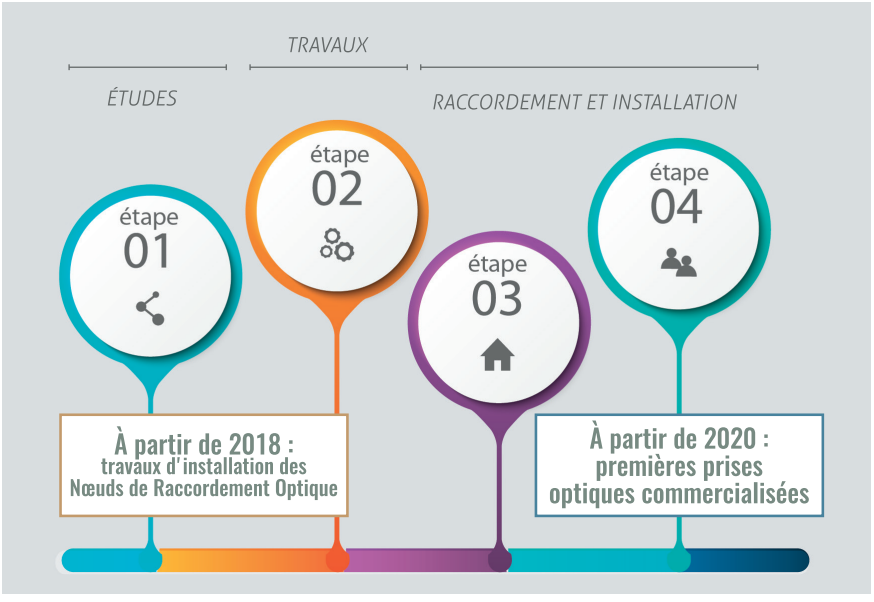

* Noeud de Raccordement Optique

Un service public au contact de la population

1.Le contact au public

Accueil administratif

Plusieurs milliers d'usagers sont accueillis chaque année au siège administratif de la Communauté de Communes.

Le service accueil a pour but l'orientation et le premier renseignement du public de la Communauté de Communes. Il oriente le public vers les différents services de la structure.

L'accueil est en contact direct et permanent avec le public, l'ensemble des services et les élus. Il est en relation avec les fournisseurs et les différents acteurs du territoire comme les associations, les écoles...

Le service :
- Accueille le public
- Reçoit, filtre et oriente les appels
- Distribue les sacs de tri pour les habitants d'Yvetot
- Donne les renseignements généraux concernant la REOM et le fonctionnement du ramassage des Ordures Ménagères
- Renseigne sur l'organisation et le fonctionnement de la collectivité.

Le service assure aussi la gestion du courrier (enregistrement, distribution, mise sous pli, affranchissement, retours...).
Il a ainsi la charge :

- de l'enregistrement informatique du courrier
- du tri et de la ventilation du courrier dans les services
- de la mise sous pli et de l'affranchissement
- de la diffusion des informations par voie d'affichage ou la remise de documentation dans les services
- de la réception des offres des marchés publics.

Porte d'entrée de la collectivité, le service s'adapte avec réactivité aux changements de fonctionnement de la Communauté de Communes et aux évolutions sociétales de la population.

Accueil physique
7 023 **personnes**

Accueil téléphonique
7 511 **personnes**

TRANSPORTS SCOLAIRES

85 Demandes de transports des écoles vers la Médiathèque ont été gérées (prise en charge, transmissions au Cars Hangard, réponses aux écoles, engagement comptable).
Organisation des transports des écoles à la semaine découverte du conservatoire en septembre (16 écoles à transporter).
Organisation des transports des écoles vers le centre aquatique pour les 2 derniers trimestres scolaires (janvier à juin 2019).

RÉUNIONS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

En 2019, 3 réunions de « secrétaires de Mairie » ont eu lieu dans les locaux de la CCYN.
Les thèmes abordés et préparés par les services de la CCYN dans certains cas ont été :

- La redevance des ordures ménagères
- La période Pré-électorale
- Le prélèvement à la source
- Une formation OUTLOOK
- Une formation sur les attributions de compensation
- Le Répertoire Unique (élections)
- Une formation sur les logiciels d'urbanisme

2. Partenariats

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Signature d'une CTG avec la CAF de Seine Maritime (une des premières conventions sur le Département) autour de trois thématiques : **L'accès aux droits/La Petite Enfance/l'Enfance, Jeunesse et la parentalité**.
L'objectif de cette convention est de réaliser un diagnostic de territoire partagé avec les partenaires institutionnels et les partenaires locaux afin d'analyser la situation et d'apporter des améliorations lorsque cela est nécessaire et possible.

ACCÈS AUX DROITS

Partenaires pour le diagnostic accès aux droits : CAF, CARSAT, CPAM, Département, Mission locale, Pôle Emploi, Point d'accès aux droits d'Yvetot, MJC d'Yvetot, CCAS d'Yvetot, ces instances ont travaillé avec les membres du groupe Action Social et les élus du territoire.

Conclusions du diagnostic « accès aux droits » : des difficultés d'accès aux droits à cause entre autres de la multiplicité des sources d'informations et de l'accès aux outils numériques.
Suite à ces conclusions, un travail a été réalisé sur les actions suivantes (qui seront mises en place en 2020) :

- Mise en place d'une **application d'accès aux droits**,
- Organisation de **formations Numéric'action Solidaires** (formation pour les secrétaires de mairies, élus et agents d'accueil à l'utilisation des sites internet des partenaires institutionnels CAF, CARSAT...) dans nos locaux,
- **Initiation informatique pour les séniors dans le cadre d'un programme d'animation séniors** (Début octobre 2019).

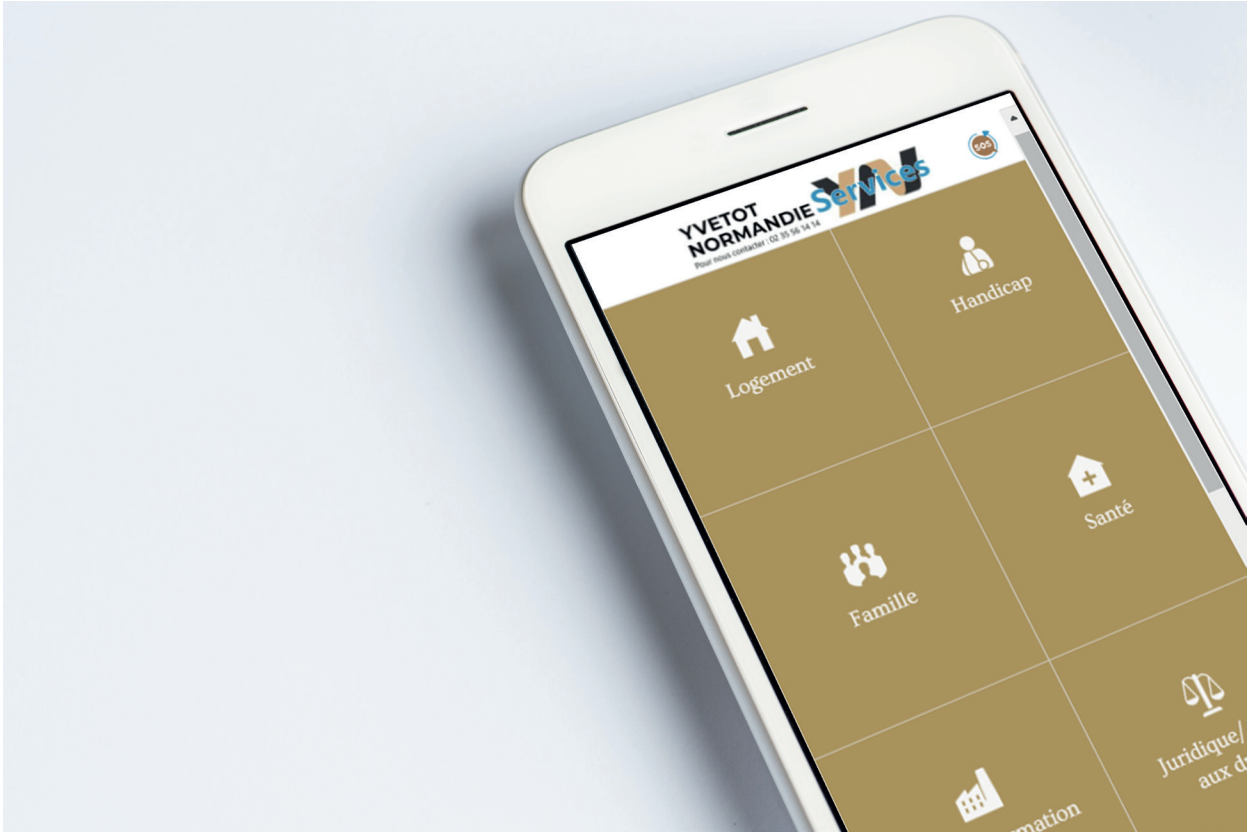

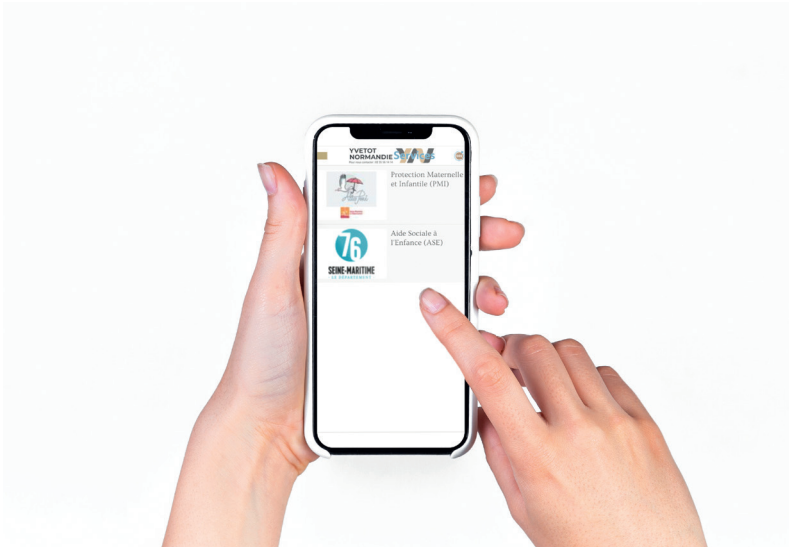

- Travail sur la mise en place d'un ESPACE FRANCE SERVICE avec un objectif de labélisation en juin 2020 (préparation des bureaux, plusieurs réunions de travail avec le groupe action sociale et le copil MSAP)

- Participation à l'élaboration du SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE DE SEINE MARITIME 2020-2025 qui prévoit les modalités d'accueil des gens du voyage sur le Département.

- Participation à l'élaboration du SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC organisée par la Préfecture et le Département de Seine Maritime

- Mise en place d'un PROGRAMME D'ANIMATION SÉNIORS, en partenariat avec le CCAS d'Yvetot avec l'obtention de 2 subventions : Conférence des financeurs/PRSE3 Normandie (sorties, activités manuelles, initiation informatique, Jard'yn des générations sur 3 communes du territoire...)
  Participation à la Semaine Bleue avec le CCAS d'Yvetot

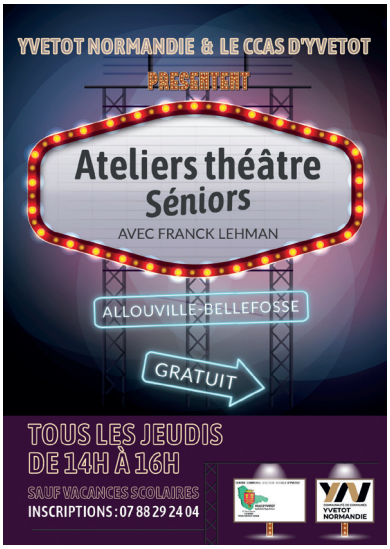

Signature d'un CONTRAT DE TERRITOIRE 2017-2021 avec la Région Normandie et le Département de Seine Maritime.

Le contrat de la Communauté de Communes YVETOT NORMANDIE porte sur 19 actions pour un montant total prévisionnel de 15 430 172 € répartis entre les partenaires de la manière suivante :
La Communauté de Communes YVETOT NORMANDIE, les communes qui la composent, et les autres maîtres d'ouvrage pour un montant prévisionnel de 9 470 622 €.
La Région Normandie pour un montant prévisionnel de 1 505 051 € dont 616 768€ de FRADT.
Le Département de la Seine-Maritime pour un montant prévisionnel de 1 570 800 € dont 992 568 € de FDADT. Les engagements financiers du Département ne portent que sur les crédits spécifiques du FDADT (le Département ne contractualise pas sur les crédits sectoriels).
D'autres financements sont attendus (Etat, Europe...). Ils sont estimés à 2 883 699 €.

Les axes prioritaires d'intervention de la Communauté de Communes YVETOT NORMANDIE :

Le programme d'actions du territoire s'organise autour des axes stratégiques de développement suivants :

Axe 1 : Développement économique, promouvoir un territoire attractif en mettant en oeuvre un scénario de développement équilibré, accroitre le dynamisme du développement économique, optimiser le fort potentiel des moyens de transports existants (rails, routes...)
Axe 2 : Attractivité du territoire
Axe 3 : Services à la population

Exemples de projets majeurs du Contrat de Territoire :

- l'étude de restructuration urbaine du quartier de la gare,
- la mise en place de plusieurs parc d'activités économiques,
- la revitalisation centre Bourg d'Ecretteville-les-Baon,
- les travaux de réhabilitation du centre aquatique E'Caux Bulles à Yvetot,
- la construction du futur siège du CCAS d'Yvetot.

3.Action culturelle et sportive

La Médiathèque Guy de Maupassant

La médiathèque est un lieu d'accueil et de lecture. Au quotidien, de nombreuses classes des écoles du territoire viennent profiter des collections et des équipes de la Médiathèque. Le nombre d'entrées ne cesse de croître chaque année, et les animations proposées sont élaborées par les bibliothécaires dans l'objectif de satisfaire la curiosité des petits comme des grands.

Au fil des animations et des années, de grands noms sont venus échanger avec le public grâce aux actions organisées par la Médiathèque : Annie ERNAUX en 2015, Daphné VICTOR, David BOBÉE et Pierre MARTOT en 2016, Annie DUPEREY en 2017 et Fred LE CHEVALIER en 2018.

D'importants travaux de réfection ont été réalisés en 2018 sur l'aspect extérieur (bardage et menuiseries) ainsi que l'aménagement d'un accès PMR, et le remplacement de la chaudière, permettant de proposer un bâtiment moderne et aux normes, pour le confort du public comme des agents.

Aujourd'hui, l'entrée à la bibliothèque et la consultation sont totalement libres et gratuites.

286 JOURS D'OUVERTURE AU PUBLIC

3 054 INSCRITS

DONT **627** NOUVEAUX INSCRITS

140 670 PRÊTS

54 213 ENTRÉES

67 ANIMATIONS RÉGULIÈRES

29 ANIMATIONS PONCTUELLES

- FESTIVALS (SEINES LECTURES, TERRES DE PAROLES, LES BORÉALES)
- MANIFESTATION NATIONALE (FÊTE DE LA MUSIQUE, NUIT DE LA LECTURE)
- CULTIVONS NOTRE DEMAIN (MANIFESTATION LOCALE LIÉE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE)

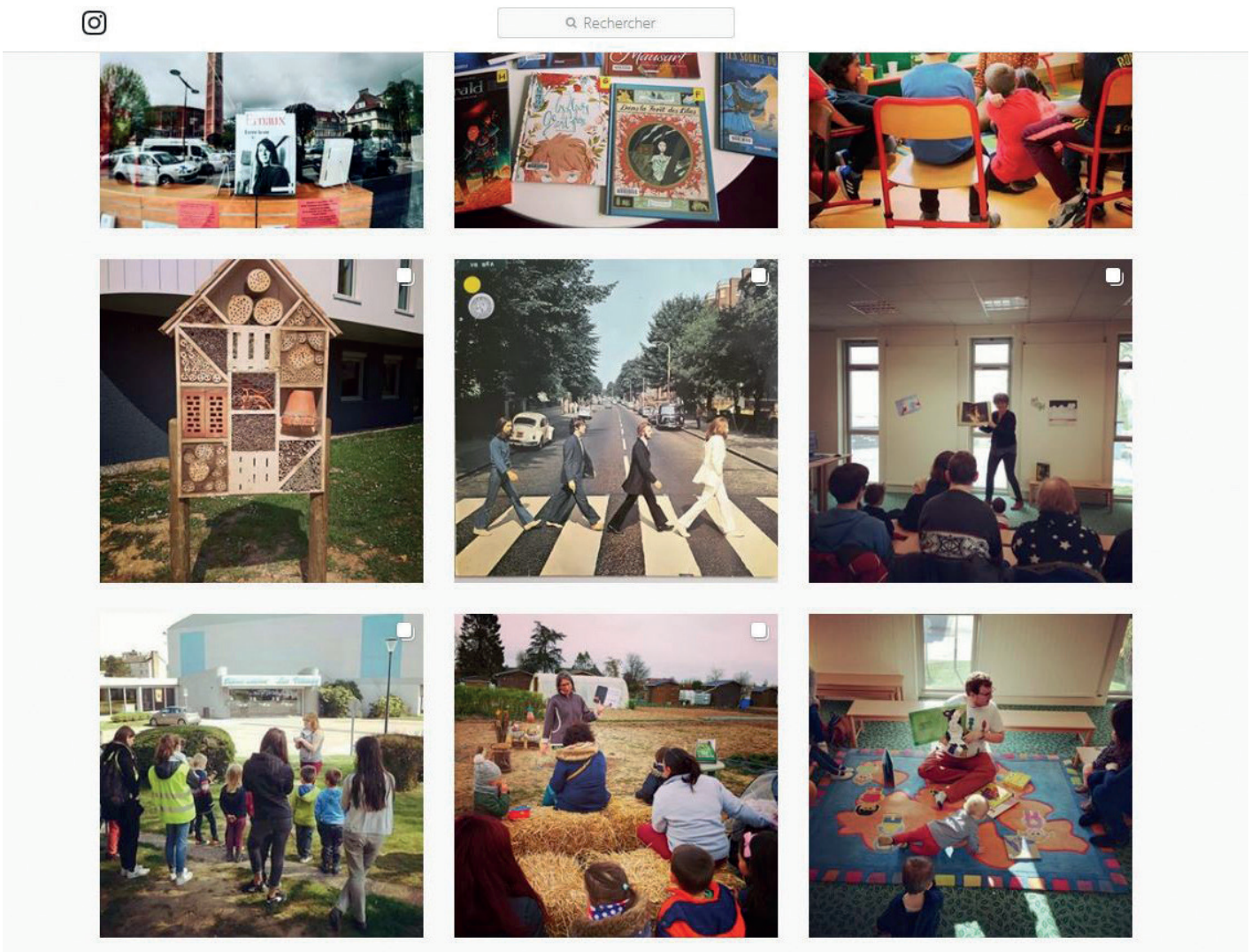

Le Conservatoire de musique

Le Conservatoire en chiffres :

- **482 élèves** dont 440 sur le territoire en 2019
- **298 heures de cours** dispensées pendant l'année
- Durant l'année 2019, le Conservatoire de Musique a assuré **70 manifestations musicales** dont 56 sur l'ensemble du territoire et 14 en dehors (Rouen, Evreux, Gravenchon, Duclair, Coutances, Gaillefontaine, Fauville en Caux, Hemmingen...)

70 **Manifestations organisées (54 en 2018)**

482 **Élèves inscrits (455 en 2018)**

298 **Heures / semaine dispensées**

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Dans le cadre du projet d'établissement, le conservatoire a mené des actions fortes sur le territoire :
• Ecole d'Allouville Bellefosse : présentation de la flûte et petit concert.
• Accueil au conservatoire de 635 élèves de niveau CE2 de toutes les écoles élémentaires du territoire du 09 au 13 septembre pour assister à un concert et participer à 4 ateliers d'essais d'instruments.
• 250 élèves des classes de 6ème du collège Bobée ont assisté à la répétition « Générale » du concert des professeurs le vendredi 25 janvier
• Présentations d'instruments à l'IME.
• Découverte de la classe de percussions du conservatoire, pour 10 jeunes du groupe de djembé de l'IME, au conservatoire.
• Travail d'une pièce pour marimba et djembés avec le professeur de percussions du conservatoire et les jeunes du groupe de djembé de l'IME.
• Participation de nombreux groupes du conservatoire à la Fête de la musique organisée conjointement entre la CCYN et la ville d'Yvetot.
• Les « Apéros concerts » :
- 09 octobre I Touffreville I Chorale jazz et ensemble d'accordéons
- 15 octobre I Valliquerville I Atelier jazz
- 16 octobre I Bois-Himont I Chorale jazz et ensemble d'accordéons
- 06 novembre I Hautot St Sulpice I Chorale jazz et ensemble d'accordéons
- 20 novembre I Baons le Comte I Chorale jazz et ensemble d'accordéons

LES AUTRES TEMPS FORTS

• Jumelage

Le conservatoire est jumelé avec l'école de musique d'Hemmingen en Allemagne avec laquelle des rencontres et des séjours sont organisés depuis plus de 30 ans. Cette année, 35 élèves sont allés à Hemmingen du 27 octobre au 02 novembre et ont participé à 2 concerts.

• Le concert des professeurs

Moment toujours très apprécié des parents et des élèves, le concert des professeurs permet de mettre en lumière les qualités artistiques des enseignants du conservatoire.
Cette année encore, le programme proposé était riche et varié, allant de la musique classique à la musique contemporaine en passant par la musique traditionnelle.
Trois œuvres ont particulièrement suscité l'intérêt des 500 personnes présentes, le groupe de musique traditionnelle qui proposait un « Medley de musiques des Carpathes » avec la belle voix de Simona EFTINOIU, « Coffee break » pièce de percussions humoristique avec des gobelets et une table comme instruments de percussions et pour clôturer ce concert, un final grandiose avec le « Concerto pour violoncelle » de Gulda, interprété magistralement par le nouveau professeur de violoncelle, Lionel WANTELEZ.

• Les concerts de fin d'année

En 2019, le conservatoire a changé la formule de ses concerts de fin d'année, en proposant au public des arrangements de musiques de variétés interprétés par 80 musiciens, élèves et professeurs, et un chœur de 150 choristes composé des chorales enfants et adultes. Le public a pu entendre des œuvres de Maurane, Aznavour, Legrand, Ferré, Gainsbourg, Berger, Jonasz et en final, un medley de chansons de Johnny Hallyday, le public reprenant en chœur les paroles de la chanson « Vivre pour le meilleur ». Tous les arrangements étaient signés Frédéric BALDO.

• La saison musicale

Comme tous les ans, la « Saison musicale » 2019 a offert au public une programmation très éclectique :

> 09 mars : L'ensemble de flûtes « Tutti Fluti »
> 12 octobre : Le duo « Baldo/Colas » musique sud-américaine
> 14 décembre : Soirée classique autour de « Schumann

• Concert « Tous en scène »

Dans le cadre de son projet d'établissement, le conservatoire a mis en place des partenariats avec les différents établissements spécialisés pour les personnes en situation de handicap. Tout au long de l'année, des projets ont été réalisés et un grand spectacle intitulé « Tous en scène » a eu lieu aux « Vikings » le 25 juin. Ce spectacle a réuni des résidents de l'IME, l'IMPro, l'Atelier de jour du CCAS, l'Ehpad de l'hôpital d'Yvetot, de l'association « Les Nids », le Bercail Saint Denis et des élèves et des enseignants du conservatoire. Ce spectacle a été ovationné par plus de 600 personnes.

4.Gestion des déchets

La collecte et le traitement des ordures ménagères

LES ÉQUIPEMENTS

La CCYN dispose de quatre Bennes à Ordures Ménagères (BOM) bi compartimentées (2/3 Ordures Ménagères et 1/3 Collecte Sélective). Ces BOM sont utilisées en permanence car elles permettent une collecte simultanée et séparée des ordures ménagères (OM) avec la collecte sélective (CS). La benne la plus ancienne est utilisée occasionnellement. Elle permet d'assurer une collecte en cas de problèmes techniques ou lors des reports de tournée.

LES TONNAGES

6 012
tonnes
(OM + refus de tri)

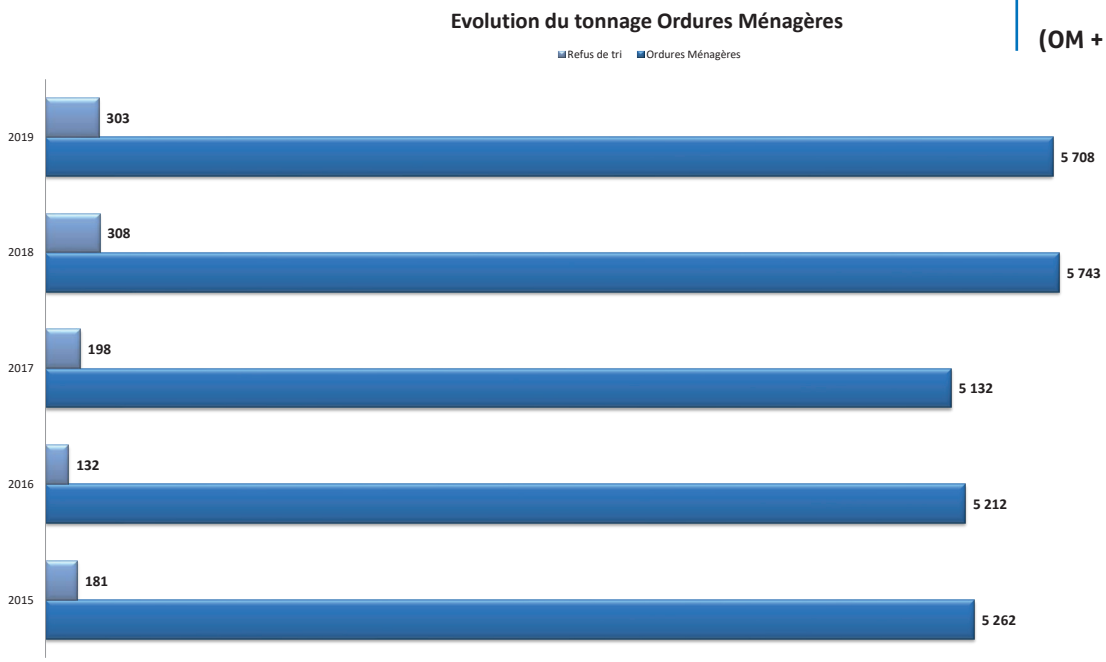

La collecte pour l'année 2019 a été de 6 012 tonnes (OM et refus de tri) soit une moyenne de 216 kg d'ordures ménagères par habitant et par an. Le tonnage global est très stable entre 2018 et 2019 (-0,7%). La quantité par an et par habitant est également très stable avec -0,3% par rapport à 2018.

La collecte sélective en porte-à-porte

La CCYN pratique une collecte sélective multi-matériaux en porte à porte.
Les déchets ainsi recyclés sont :

- les bouteilles et flacons plastiques,
- les boîtes et emballages en carton,
- les briques alimentaires,
- les papiers,
- les boîtes de conserve et de boisson,
- les barquettes aluminium ainsi que les bidons alimentaires et les aérosols.

Depuis 2016, la CCYN pratique l'extension des consignes de tri à tous les emballages ménagers sans distinction. Ainsi, tous les emballages plastiques se trient.

LES ÉQUIPEMENTS

La CCYN a mis en place deux modes de collecte pour les matériaux recyclables :
- Les habitats pavillonnaires et les professionnels sont dotés en sacs plastiques jaunes de 50 Litres. Ces sacs sont disponibles dans les mairies correspondant au lieu de domiciliation de l'usager et dans les locaux de la CCYN pour les Yvetotais,
- Les habitats collectifs et certains professionnels générant beaucoup d'emballages recyclables disposent de bacs à couvercle jaune.

La CCYN possède des autocollants « erreur de tri » et « absence de tri » permettant de sensibiliser la population à la collecte sélective. Lorsqu'une anomalie est détectée par le collecteur, les déchets non conformes sont laissés sur place avec un autocollant. Un numéro de téléphone est alors disponible pour contacter la CCYN afin de répondre à toutes les questions relatives au tri des déchets.

Il existe quelques Points d'Apport Volontaire permettant de compléter la collecte sélective en porte à porte :
- Des bacs à couvercle jaune pour récupérer les emballages recyclables sur les déchetteries de Touffreville la Corbeline et de Croix Mare.
- Une benne de 15 m3 pour les papiers sur la déchetterie de Touffreville la Corbeline.

Ces produits recyclables ainsi que ceux issus de la collecte en porte à porte sont envoyés dans un centre de tri.

LES TONNAGES

Les emballages recyclables ramassés lors de la collecte par les BOM sont déposés au quai de transfert. Il s'agit de la Collecte Sélective brute. Ces emballages recyclables sont ensuite transportés vers un centre de tri où chaque matériau recyclable est séparé. Les produits indésirables ne pouvant être recyclés constituent les refus. Après leur tri, les matériaux recyclables issus du centre représentent la Collecte Sélective nette.

La Collecte Sélective brute pour l'année 2019 s'élève à 1403 tonnes soit une augmentation d'environ 2 % du tonnage par rapport à l'année 2018. Le taux de refus de tri est stable avec une moyenne de 22% en 2018 (16% en 2017) soit 303 tonnes.

Du fait de la stabilité du taux de refus de tri, le tonnage de la Collecte Sélective nette a progressé d'environ 3 % par rapport à 2018 ce qui fait un total pour 2019 de 1100 tonnes, soit environ 40 kg/an/habitant (+ 3 % par rapport à 2018).

1 403
tonnes

Les actions environnementales

Pendant l'année 2019, la CCYN a mené les opérations suivantes, en faveur d'une diminution d'impact sur l'environnement :

- Mise en place de la récupération des vélos sur la déchetterie de la CCYN afin de les réutiliser dans le cadre de la mise en place d'un garage solidaire à Yvetot.
- Mise en place du tri du polystyrène sur les déchetteries de la CCYN pour les valoriser en partenariat avec une société coopérative d'intérêt collectif.
- Promotion du compostage grâce à une opération en porte à porte des services civiques « Léopards du tri ».

Benjamin TASSERY

LES LÉOPARDS DU TRI
Allégeons nos poubelles, valorisons nos déchets
RÉGION NORMANDIE

Élisa LEROUX

- Distribution de composteurs aux habitants de la CCYN.
- De nombreuses animations scolaires dans les écoles pour inciter et expliquer aux enfants l'importance du geste du tri et la prévention des déchets.
- Participation au défi zéro déchet.
- Ramassage de piles dans établissements scolaires.
- Édition d'une réglette du tri et d'un guide pratique des déchets.

- Renouvellement du parc de colonnes à verre de la CCYN.

- Lancement d'une consultation pour l'acquisition d'une 5ème Benne Ordures Ménagères.
- Achat d'un véhicule de service électrique en remplacement de l'ancien véhicule Diesel.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Communauté de Communes Yvetot Normandie

4 rue de la Brême 76190 Yvetot
t. 02 35 56 14 14
contact@yvetot-normandie.fr
www.yvetot-normandie.fr